



Economic Commission
for Africa

DOCUMENT DE PROJET
(Version du 15 Aout 2014)

Couverture géographique:	Continent africain
Titre du projet:	Statistiques pour la bonne gouvernance économique, l'intégration régionale et le développement durable en Afrique—Projet africain pour la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale 2008 (SCN 2008): Phase I
Durée:	Phase I: deux ans (Projet: cinq ans)
Lancement du projet prévu :	Janvier 2014
Budget total:	10 millions US dollars

Résumé:

L'Afrique est en plein essor. 6 des 10 économies les plus dynamiques dans le monde au cours de la dernière décennie se trouvent en Afrique. Dès lors que les décideurs politiques et l'opinion publique débattent des moyens de transformer rapidement la croissance économique en création d'emplois et en développement social, la demande de statistiques économiques de qualité pour servir de base à des politiques fondées sur des données efficaces et à la bonne gouvernance économique va croissante. La production de statistiques économiques de qualité et à jour est un défi pour de nombreux pays, en particulier en Afrique. Au nombre des difficultés rencontrées, l'on compte des ressources techniques, humaines et financières limitées auxquelles s'ajoute la faiblesse des capacités institutionnelles et des infrastructures statistiques. Pour y faire face, le Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale (GACN) a développé la présente stratégie qu'est le projet de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) 2008, en vue de répondre aux initiatives, engagements et impératifs globaux auxquels tous les pays dans le monde sont appelés à se conformer.

Le SCN est un cadre de coordination pour les statistiques économiques. En tant que cadre conceptuel, il assure la cohérence des définitions et nomenclatures des statistiques économiques ; en tant que cadre comptable, il assure la cohérence des données tirées de diverses sources. L'adoption des normes statistiques internationales telles que le SCN 2008 est une condition préalable et une base pour la réalisation de l'harmonisation des comptes nationaux et des statistiques économiques à travers l'Afrique, ce qui est essentiel pour le programme d'intégration régionale de l'Afrique. Grâce à des extensions et aux comptes satellites du SCN, tels que la matrice de comptabilité sociale et le Système de comptabilité économique et environnementale,

les données améliorées et nouvellement réalisées et rendues disponibles à la suite du projet seront d'une grande utilité pour l'analyse des interactions entre l'économie, la société et l'environnement et l'identification des voies de développement durable en Afrique.

Ce projet de cinq ans est organisé dans une approche par phase, avec une première (Phase I) de deux ans, suivie d'une seconde de trois ans (Phase II). Les activités du projet au cours de la phase I sont basées sur six piliers, à savoir : (i) les plans et les actions des pays; (ii) l'assistance technique ; (iii) le renforcement institutionnel ; (iv) l'élaboration des documents méthodologiques ; (v) la campagne de plaidoyer ; et (vi) la coordination , le suivi , l'évaluation et les rapports; chacun d'eux étant dirigé par un intervenant volontairement désigné, afin d'atteindre les trois résultats attendus : (i) l'amélioration des capacités dans la production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux ; (ii) l'augmentation des ressources humaines, financières et matérielles pour les comptes nationaux ; et (iii) l'achèvement dans les délais et efficace de la Phase I pour définir une base pour la mise en œuvre de la Phase II . Le budget total pour les activités de la Phase I du Projet africain sur le SCN 2008 est estimé à 10 millions de dollars américains.

TABLE DES MATIERES

1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	1
1.1	Les défis des statistiques économiques en Afrique	1
1.2	Le SCN comme outil d'amélioration des statistiques économiques.....	2
1.3	Mandat du Projet africain	2
1.4	Problèmes/questions à traiter	4
1.5	Objectif du projet.	6
1.6	Les parties prenantes et les bénéficiaires cibles	7
1.7	Travaux antérieurs et connexes.....	9
2.	CADRE DU PROJET	9
2.1	Objectif global.....	10
2.2	Impact et réalisations attendues	10
2.3	Résultats et activités du projet.	10
2.4	Indicateurs de performance.....	11
2.5	Risques et hypothèses.	12
3.	MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION	14
3.1	Structure de gouvernance et membres.	14
3.2	Couverture géographique.	16
3.3	Stratégie de mise en œuvre et méthodologie.	16
3.4	Besoins en ressources.....	22
3.5	Durabilité.....	24
	ANNEXES	26
	Annexe 1: Cadre logique du DocPro continental.....	26
	Annexe 2: Tableau récapitulatif des dépenses pour la Phase I du projet	29
	Annexe 3: Budget indicatif pour la Phase I du projet (en 1000 USD).....	30
	Annexe 4: Plan de travail pour la Phase I du projet	32
	Annexe 5: Termes de référence du Comité de pilotage continental (CPC).....	33
	Annexe 6: Liste complète de toutes les activités pour les cinq années du projet.....	37

Sigles et abréviations

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BAD	Banque africaine de développement
CCSA	Comité de coordination de la statistique en Afrique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
CFS	Centre de formation en statistique
CNCS	Comité national de coordination statistique
CoDG	Comité des Directeurs Généraux des instituts nationaux de statistique africains
COMESA	Marché commun pour l'Afrique orientale et australe
ComStat-Africa	Commission statistique pour l'Afrique
CSC	Comité de pilotage continental
CTNS	Comité technique national de la statistique
CUA	Commission de l'Union africaine
DAES	Département des affaires économiques et sociales
DG	Directeurs Généraux
DocPro	Document de projet
DSNU	Division de statistique des Nations unies
GACN	Groupe africain sur la comptabilité nationale
INS	Institut national de la statistique
JSSO	Secrétariat conjoint CUA/CEA/BAD
MCS	Matrice de comptabilité sociale
PCI-Afrique	Programme de comparaison internationale pour l'Afrique
PIB	Produit intérieur brut
RACN	Réseau africain des comptables nationaux
S&E	Suivi et évaluation
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCEE	Système de comptabilité économique et environnementale
SCN	Système de comptabilité nationale
SEA	Secrétaire exécutif adjoint
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SROs	Bureaux sous régionaux de la CEA
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
SSN	Système statistique national
TRE	Tableaux ressources et emploi
UMA	Union Maghreb arabe
USD	Dollars américains

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Les défis des statistiques économiques en Afrique

L'Afrique est en plein essor. Six des dix économies les plus dynamiques dans le monde au cours de la dernière décennie se trouvent en Afrique. Les décideurs politiques et l'opinion publique tentant de transformer rapidement la croissance économique en création d'emplois et en développement social, un nombre croissant de personnes se demandent si les données économiques reflètent bien l'état actuel des économies africaines. Par exemple, dans son livre intitulé *Poor Numbers: How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do about It (Chiffres pauvres: Comment sommes-nous trompés par les statistiques du développement en Afrique et ce qu'il faut faire à ce sujet)*, Morten Jerven sonde l'augmentation de 60% du produit intérieur brut du Ghana (PIB) sur une période d'un an. Augmentation due à un changement de l'année de référence des comptes nationaux passant de 1996 à 2006. Il révèle également que sur les 47 pays africains qu'il a étudiés, seuls 10 pays avaient des années de référence datant de moins d'une décennie, et au moins sept pays africains ont des années de référence datant des années 1980. Sur la base de ces observations et d'autres études, une série d'éminents économistes et commentateurs ont remis en question le fait qu'il soit possible d'élaborer des politiques efficaces ainsi qu'une bonne gouvernance économique considérant les limites actuelles des statistiques économiques en Afrique.

La taille, la productivité et la croissance des économies sont officiellement mesurées par le PIB. Le PIB est connu pour être un indicateur complet bien que compliqué à calculer. Le calcul du PIB est gouverné par une norme statistique internationale, le SCN. Produire dans les délais des chiffres du PIB précis et de qualité reste difficile pour de nombreux pays dans le monde. Cela est particulièrement vrai pour les pays d'Afrique, pour lesquels une enquête du Centre africain pour la statistique a révélé que la moitié d'entre eux ont au maximum six personnels professionnels travaillant sur les comptes nationaux pour le calcul du PIB et d'autres indicateurs économiques connexes. Il a également été constaté que, dans la moitié des bureaux il y a moins d'ordinateurs disponibles que de personnel, démontrant un manque de ressources pour mener les enquêtes nécessaires pour une mise à jour précise des comptes nationaux. De plus, les secteurs formel et informel de l'économie ne sont pas nécessairement couverts par les comptes nationaux. Parmi tous les pays d'Afrique, 12% d'entre eux utilisent encore la version de 1968 du SCN et 88% utilisent la version de 1993, tandis que la dernière version du SCN 2008 n'est encore utilisée par aucun pays.

Les statisticiens africains sont conscients de ces difficultés. La communauté africaine de statistiques officielles a travaillé en coulisses pour renforcer les statistiques africaines. Cela comprend la préparation de la Charte africaine sur les statistiques adoptée par la Conférence de l'Union africaine (UA) en 2009, et la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) adoptée par la Conférence de l'UA en 2010. La Stratégie africaine et le projet sur la mise en œuvre du SCN 2008 sont des composantes importantes de la SHaSA. La stratégie est basée sur la reconnaissance du fait qu'il est nécessaire de renforcer les capacités humaines, techniques et financières dans les pays africains et la conviction que tous les pays doivent travailler ensemble afin d'assurer la compatibilité et l'harmonisation des statistiques en Afrique pour soutenir la bonne gouvernance économique, l'intégration régionale et le développement durable en Afrique. Ce Document de projet (DocPro) est le plan de mise en œuvre de la stratégie africaine et du projet commun sur la mise en œuvre du SCN 2008.

1.2 Le SCN comme outil d'amélioration des statistiques économiques.

Le SCN est l'un des systèmes statistiques les plus importants et un cadre de référence pour les statistiques officielles. Il fournit une norme internationale pour les concepts, définitions, classifications et méthodologies pour les statistiques économiques et les comptes. Le SCN est à la base de diverses normes internationales pour les différentes statistiques économiques et industrielles. Les statistiques des comptes nationaux sont des indicateurs clés pour décrire l'économie nationale et ses interactions avec le reste du monde. Par conséquent, elles sont fondamentales pour l'analyse économique et la recherche, notamment, pour le suivi et l'évaluation de la performance d'une économie et dès lors, pour l'élaboration des politiques publiques et d'une bonne gouvernance économique.

Pour suivre les normes statistiques internationales, le SCN 2008 est une condition préalable et une base pour l'harmonisation de la comptabilité nationale et des statistiques économiques à travers l'Afrique. Ceci est primordial pour conduire vers l'intégration régionale en Afrique. En outre, l'importance du SCN se traduit par son rôle fondateur et normatif, non seulement pour les statistiques économiques, mais aussi pour les statistiques sociales et environnementales à travers ses extensions à la matrice de comptabilité sociale (MCS) et au Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE). En mettant les ménages et les groupes de ménages au cœur du cadre d'analyse, la MCS fournit une base appropriée pour aborder les questions de répartition des revenus, de réduction de la pauvreté et des conditions de vie des différents groupes de population. De même, en rassemblant des informations économiques et environnementales dans un cadre commun, le SCEE est utile pour analyser les interactions entre l'économie et l'environnement ainsi que pour l'identification des voies durables de développement.

En tant que dernière version, le SCN 2008 prend en compte les changements survenus dans le monde depuis 1993 et inclut des améliorations méthodologiques issues des expériences des instituts nationaux de statistiques à travers le monde. Prendre des mesures pour la mise en œuvre du SCN 2008, avec un soutien direct au niveau national, est une opportunité pour les pays à veiller à l'adoption des normes statistiques internationales dans leur travail quotidien. C'est également l'opportunité d'appliquer les meilleures pratiques pour la collecte, le traitement, la compilation, et l'analyse de données, ainsi que des méthodes et systèmes de diffusion. En tant que tel, cela améliorera la qualité des comptes nationaux et des statistiques économiques. En Afrique, par le biais du GACN et du réseau africain des comptables nationaux (RACN), les échanges professionnels et intellectuels de l'information seront facilités ainsi que le partage des expériences et des solutions à des problèmes statistiques relatifs aux comptes nationaux et à d'autres statistiques économiques. Amener tous les pays du monde vers l'application du SCN 2008 est un impératif. En raison des fortes demandes du SCN, le GACN a appelé à un projet continental commun pour développer un plan d'action et une mise en œuvre crédibles et réalisables dans un temps limité.

1.3 Mandat du Projet africain

Le Projet africain sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 a été élaboré par le GACN sous l'égide de la Commission statistique pour l'Afrique (ComStat-Afrique). Le mandat du projet provient du mandat donné par les chefs d'Etat africains à la Charte africaine de la statistique et de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA). La mise en œuvre du SCN 2008 a été reconnue comme le premier pilier de la SHaSA par les Directeurs Généraux (DG) des Instituts nationaux des statistiques (INS) lors de leur 5^{ième} réunion du Comité des DG des INS tenue en 2010 à Yaoundé, Cameroun.

A la suite de la 5^{ème} réunion du Comité des DG des INS il a été demandé aux institutions panafricaines et au GACN de procéder à une évaluation complémentaire de l'état de la production des comptes nationaux et de la capacité à mettre en œuvre le SCN 2008. Il leur a également été demandé de préparer un projet africain commun pour mettre en œuvre le SCN 2008 pour la période 2011-2015 et d'organiser une table ronde impliquant tous les pays pour discuter de la première ébauche du Document de projet. Il leur faudra également élaborer des instruments de sensibilisation pour la mobilisation des ressources financières à l'appui de l'opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre du SCN 2008. Enfin les DG devront prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie, et toutes les parties prenantes devront élaborer un mécanisme de sensibilisation pour le SCN 2008 et le diffuser entre elles pour s'approprier pleinement le SCN 2008.

L'évaluation de l'état de la production des comptes nationaux et la capacité à mettre en œuvre le SCN 2008 a été réalisée au début de l'année 2011 par la CEA. La BAD et la CEA ont formé un Groupe de travail pour discuter de la préparation du DocPro. La première version du DocPro a été réalisée par la CEA en tant que Secrétariat du GACN et examinée et discutée début 2011 par les pays africains lors de la 9^{ème} réunion du GACN à Addis-Abeba, Éthiopie. La réunion du GACN a reconnu les progrès accomplis depuis la Stratégie africaine jusqu'à l'élaboration du DocPro. Elle a également réaffirmé que la Stratégie africaine a été entièrement alignée sur la stratégie internationale pour le SCN 2008 et les statistiques d'appui. Les membres du GACN se sont engagés à apporter leur soutien à la finalisation du DocPro, et ont appelé tous les partenaires de développement à fortement s'engager dans la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique à travers le Projet africain commun.

La deuxième version du DocPro a été soigneusement examinée, en particulier les paragraphes concernant les objectifs, les résultats et les sections d'activités, lors de la 10^{ème} réunion du GACN qui s'est tenue à Pretoria, Afrique du Sud en juillet 2011. La réunion du GACN a approuvé et adopté le DocPro continental pour la mise en œuvre du SCN 2008; et a demandé au Secrétariat du GACN de modifier et finaliser le DocPro en tenant compte des observations et suggestions formulées lors de cette réunion avant la fin du mois d'août 2011 et de le faire circuler à nouveau parmi les membres du GACN. Elle a également prié les institutions panafricaines de coordonner leurs efforts pour faire avancer le progrès dans la mise en œuvre du SCN 2008 sur ce continent en prenant contact avec des donateurs et en mobilisant des moyens techniques et matériels ainsi que les ressources financières nécessaires pour démarrer le projet continental sur la mise en œuvre de la SCN 2008 en Afrique dès que possible.

Le DocPro a été approuvé et adopté en janvier 2012 par la 3^{ème} réunion de la ComStat-Afrique III à Cap Town, Afrique du Sud. La ComStat-Afrique a exhorté les institutions panafricaines, les communautés économiques régionales (CER), et les États membres à prendre possession du DocPro et aux pays africains de travailler ensemble pour adopter le SCN 2008. Elle demande également aux pays africains d'allouer, et aux partenaires au développement de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir la mise en œuvre du projet régional de cinq ans comme prévu dans le DocPro. La ComStat-Afrique a reconnu l'importance des statistiques sectorielles telles que les statistiques industrielles, commerciales et de service et recommande aux pays d'améliorer leur système statistique sectoriel pour une bonne mise en œuvre du SCN. Enfin elle demande à la CEA de continuer à coordonner les activités de suivi et d'évaluation et de rédiger des rapports sur l'état de la mise en œuvre du SCN.

Une session extraordinaire de l'assemblée du GACN sur la Stratégie africaine pour la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) a été organisée à Addis-Abeba, Ethiopie, du 11 au 13 février 2013. Les participants à la réunion ont convenu que l'ensemble du projet serait réalisé selon une approche par phase. Vingt et une (21) activités ont été identifiées pour une mise en œuvre de la Phase I du projet.

La version actuelle du DocPro a été mise à jour avec la prise en compte de tous les commentaires et suggestions reçus lors de la dernière réunion, mentionnés ci-dessus. Par conséquent, il se concentre exclusivement sur les activités à mener au cours de la Phase I du projet de cinq ans.

1.4 Problèmes/questions à traiter¹

L'élaboration des statistiques économiques en Afrique, en particulier les comptes nationaux, est confrontée à de nombreuses difficultés. En général, de nombreux pays africains sont encore à un stade relativement précoce de développement des comptes nationaux. En outre, les comptes nationaux ne sont pas harmonisés entre les régions, même au sein des unions monétaires. En conséquence, les statistiques économiques sont généralement insuffisantes et pas totalement comparables entre pays. Les autres difficultés incluent des ressources humaines, financières et matérielles limitées, en plus de la faiblesse des capacités et de l'infrastructure statistique dans de nombreux pays. Les problèmes liés à la mise en œuvre du SCN ne sont pas seulement limités aux instituts nationaux de statistique, mais à l'ensemble du système statistique national. En raison du mauvais état de la collecte de données et des technologies disponibles, les branches d'activités et les catégories de produits utilisés pour les statistiques sont trop agrégées. De plus, les données ne sont pas disponibles et diffusées en temps opportun et, par conséquent, la prise de décision économique est entravée non seulement par le manque de précision des estimations, mais aussi de ponctualité.

1.4.1 Des ressources humaines, financières et matérielles limitées

- Bien que les comptes nationaux en Afrique soient principalement élaborés par les instituts nationaux de statistique (INS) (89%), par des ministères de tutelle, tels que les ministères des affaires économiques/planification (7%) et par les banques centrales (moins de 5%), le nombre de professionnels travaillant sur les comptes nationaux au sein des INS est relativement faible. Selon les résultats de l'enquête, le nombre moyen des comptables nationaux par pays est de huit et, plus de la moitié des pays africains ont moins de six professionnels travaillant dans les services des comptes nationaux de leurs INS.
- Le taux de rotation des effectifs est relativement élevé. En moyenne, quatre membres du personnel professionnel de la comptabilité nationale ont quitté la section de la comptabilité nationale au cours des cinq dernières années. Dans les sous-régions comme l'Afrique du Nord, il y a plus de personnels professionnels (5) qui ont quitté le département des comptes nationaux que de professionnels (4) qui ont rejoint le département des comptes nationaux au cours des cinq dernières années.
- La moitié des pays ont répondu « qu'il y a moins d'ordinateurs personnels disponibles dans le département des comptes nationaux » que « de personnel de la comptabilité

¹Les données statistiques utilisées dans cette section sont fondées sur les résultats du questionnaire d'évaluation du SCN recueillis avant le séminaire sur la mise en œuvre du SCN 2008 en avril 2011 à Addis-Abeba, Ethiopie.

nationale » incluant à la fois professionnels et personnel de soutien des départements des comptes nationaux des INS.

1.4.2 Des infrastructures et capacité statistique faibles

- Le manque de ressources et les capacités limitées pour mener des enquêtes et des recensements sur les ménages et les entreprises afin de collecter des données - pour répondre à un besoin minimum de données requises pour la comptabilité nationale - peut se traduire par le fait que la plupart des sources de données (60% à 70%) utilisées dans l'élaboration des comptes nationaux sont tirées des dossiers administratifs pour les branches d'activités allant de l'agriculture, aux services en passant par l'industrie.
- L'infrastructure statistique globale en termes de diffusion, de réseaux avec les utilisateurs et les sondés, et de capacité analytique est également relativement faible sur le continent. Par exemple, le nombre moyen de mois nécessaires pour publier la première estimation est de cinq mois, alors que le temps moyen pour une estimation finale est d'environ 17 mois. Un calendrier prévisionnel des publications n'existe que dans plus ou moins la moitié des pays.

1.4.3 Des disparités entre les systèmes de comptes nationaux sur le continent

- Différentes versions du Système de comptabilité nationale sont appliquées dans différents pays: alors que la plupart des pays (88%) utilisent le SCN 1993, certains pays (12%) utilisent encore le SCN 1968 à travers différentes sous-régions (répartis en moyenne à un pays dans le Nord, le Centre, l'Est et l'Afrique australe).
- Différentes versions des nomenclatures internationales sont adoptées par différents pays. Les résultats de l'enquête montrent qu'environ un cinquième des pays ont adopté la CITI Rev.4, 36% utilisent la CITI Rev.3.1, 26% utilisent CITI-Rev.3, et 10%, c'est quatre pays, utilisent encore la CITI-Rev.2. De même, 28% ont adopté la CPC Ver.2, 30% utilisent la CPC Ver.1.1, et 17% utilisant encore la CPC-Ver.1.

1.4.4 Incohérence et l'incomplétude dans la couverture de l'économie

- L'une des questions qui a émergé au cours de la table ronde du PCI-Afrique 2005 était le manque de cohérence dans les comptes nationaux entre certains pays. Malgré le fait que les pays élaborent leurs comptes nationaux conformément au SCN 1968 ou bien au SCN 1993, il y avait des écarts importants entre les comptes de certains pays car leurs estimations ne couvrent pas entièrement certaines importantes rubriques de base. En Afrique, la rubrique de base pour les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire s'est démarquée comme étant une source importante de divergences entre pays, avec une fourchette d'estimations allant de zéro à plus de 10% du PIB. D'autres éléments importants ont également été touchés ne bénéficiant pas de la couverture complète recommandée par le SCN. Par exemple, de grandes variations entre les pays au même stade de développement économique aux niveaux de la production et de la consommation pour compte propre ont indiqué que les estimations de certains pays ne sont pas complètement en accord avec le cadre défini par le SCN.

- Plus généralement, les difficultés concernent l'intégration régulière du secteur informel dans les comptes nationaux. Dans de nombreux cas, seules les activités formelles sont partiellement capturées tandis que les activités informelles ne sont pas prises en compte. Les secteurs institutionnels sont partiellement capturés, par exemple, les institutions sans but lucratif et les sociétés civiles, ainsi que d'autres niveaux de gouvernance comme l'Etat et le gouvernement local et les agences d'aide ne sont pas pris en compte. Par conséquent, la taille réelle de l'économie n'est pas capturée par les comptes nationaux.

1.4.5 Premières étapes dans le développement de la comptabilité nationale

- En comparaison avec les six «jalons» adoptés par la Commission statistique des Nations Unies, qui représentent les six phases de la mise en œuvre complète du SCN, un cinquième de l'ensemble des pays africains (20%) ont seulement atteint la phase 1 avec des capacités statistiques pour produire des agrégats statistiques économiques d'indicateurs de base du PIB aux prix courants et constants soutenus par les approches et les comptes, y compris les dépenses finales du PIB et le PIB par branche d'activité.
- La plupart des pays africains (65%) ont jusqu'ici atteint la phase 2 avec des capacités statistiques pour produire des agrégats économiques supplémentaires du RNB, et d'autres indicateurs primaires soutenus par les approches et les comptes, y compris les Compte extérieur des revenus primaires et des transferts courants, les Comptes capital et financiers pour le reste du monde. Ce groupe comprend 27 pays (soit 44% des pays ayant répondu) qui ont répondu «oui» à la question «avez-vous élaboré le Tableau ressources emplois (TRE)/les Tableaux entrée et sortie (TES) ?".
- Seulement moins de huit pays africains (soit 15%) ont atteint la phase 3 avec la capacité de produire la première étape des comptes des secteurs institutionnels, soutenus par les approches et les comptes, y compris les comptes de production pour tous les secteurs institutionnels, la production de revenus, la répartition des revenus primaires, la distribution du revenu secondaire, l'utilisation du revenu, et les comptes capital et financier des administrations publiques.

1.5 Objectif du projet.

Le projet continental est conçu pour résoudre les problèmes et les questions observés et énumérés dans la section précédente.

Tableau 1: Problèmes/questions à traiter par la conception et les interventions du projet

Problèmes/questions à traiter	Conception du Projet et interventions
Ressources humaines, financières et matérielles limitées	- Approche projet continental pour inciter tous les pays à travailler ensemble; - Sensibilisation et SNDS afin de mobiliser des ressources pour le système statistique national; - Renforcement des capacités humaines et matérielles.
Faibles capacité statistique et Infrastructure	- Renforcer l'institution statistique et les infrastructures.
Disparité des systèmes de comptes nationaux sur le continent	- Le nouveau système SCN, à savoir le SCN 2008, offre l'occasion d'améliorer et d'harmoniser les systèmes de comptabilité

Problèmes/questions à traiter	Conception du Projet et interventions
	nationale dans les pays africains.
Incohérences et incomplétude dans la couverture de l'économie	Adopter et appliquer: <ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur le secteur informel; - TRE et approche par produits ; - Intégrer les statistiques des comptes nationaux avec d'autres statistiques sectorielles.
Premières étapes dans le développement de la comptabilité nationale.	- Approche progressive dans la mise en œuvre du SCN 2008.

1.6 Les parties prenantes et les bénéficiaires cibles

À la suite des activités continentales et nationales, le projet a de multiples avantages escomptés.

Grâce au GACN, tous les pays africains sont impliqués dans le projet continental. Les bénéficiaires immédiats du projet seront les statisticiens dans les instituts nationaux et régionaux de statistique travaillant sur les comptes nationaux et les statistiques économiques. Ils auront accès à davantage de ressources, à une meilleure technologie et à des possibilités de perfectionnement professionnel. En outre, ils renforceront leurs capacités techniques et opérationnelles pour la conduite des activités statistiques des comptes nationaux. Cela devrait contribuer à améliorer la qualité des comptes nationaux et des données économiques générés par les systèmes statistiques nationaux. Le flux des comptes nationaux statistiquement valides et des données statistiques économiques générées par le projet sera bénéfique pour la prise de décision politique des gouverneurs des agences gouvernementales nationales, régionales et continentales, ainsi que pour les organismes donateurs et les partenaires au développement. Des données statistiques plus complètes, ainsi que plus fiables et à jour seront disponibles pour l'accès à et l'application de l'analyse économique, la prévision et la projection. Elles faciliteront également la formulation par les gouvernements, les entreprises et la société civile de politiques et de programmes, leur mise en œuvre, suivi et évaluation. Par conséquent, cela stimulera le développement économique et la croissance nationale et permettra d'accélérer le processus d'intégration africaine.

Avec le temps, les bénéficiaires ultimes devront être des africains de toutes origines, bénéficiant de la bonne gouvernance économique informée par des statistiques économiques fiables. Les personnes de ce continent, incluant les hommes, les femmes et les enfants bénéficieront d'une économie nationale prospère, d'un marché africain intégré et d'un système économique. La croissance économique rapide et le développement sont à la base de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et du bien-être de millions de personnes et de familles.

Tableau 2: Analyse des parties prenantes du projet sur le système de comptabilité nationale.

Parties prenantes	Intérêts	Impact probable du projet

Parties prenantes	Intérêts	Impact probable du projet
Instituts nationaux de statistique (INS) et les ministères de tutelle qui ont en charge les comptes nationaux et les statistiques économiques connexes	<ul style="list-style-type: none"> • Auront accès à davantage de ressources, une meilleure technologie et à des possibilités de perfectionnement professionnel; • Renforceront leurs capacités techniques et opérationnelles pour la conduite des activités statistiques des comptes nationaux; 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et disponibilité des comptes nationaux et des statistiques économiques connexes.
Les autorités et les organismes gouvernementaux de Planification (Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de la Planification économique, les agences gouvernementales concernées, etc.)	<p>De bonnes statistiques aideront à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une image complète de l'économie; • Formuler des politiques et des décisions fondées sur des faits concrets; • Évaluer les effets des anciennes politiques et décisions afin de souligner les réussites et prendre des mesures correctives en cas de difficultés; • Surveiller la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et d'autres programmes de développement; • Suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de politiques spécifiques et d'accord international. 	<p>Une meilleure gouvernance économique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • une meilleure surveillance et le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés ; • davantage de politiques, plans et programmes éclairés et fondés sur des faits concrets réalisés dans le pays.
Les institutions de recherche et de formation, dont les universités	<ul style="list-style-type: none"> • Ils sont impliqués dans la formation des statisticiens et apprécieront peut-être ce projet comme un moyen potentiel d'accroître leur niveau de ressources utilisées dans leur formation. • Ils sont aussi les analystes et les utilisateurs de données dans le domaine de la recherche et de l'analyse économiques. À cet égard, ils seront intéressés par des statistiques économiques fiables. 	<p>Une amélioration de la qualité des statistiques économiques et des comptes nationaux, permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un meilleur diagnostic et une meilleure analyse du développement et des questions économiques; • de meilleures projections et prévisions.

Parties prenantes	Intérêts	Impact probable du projet
Organisations internationales et continentales, bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux	Des statistiques économiques et des CN fiables aideront à : <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une image complète du pays; • Évaluer les besoins d'assistance afin de donner des indications sur la répartition des ressources; • Surveiller le rendement des programmes qu'ils soutiennent; • Rapporter leurs activités dans le pays et à rédiger des rapports internationaux et régionaux sur un format harmonisé ; à conclure des accords spéciaux avec les organisations internationales et d'intégration régionale, sur les progrès vers les OMD, etc.; 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une assistance de manière coordonnée et synergique.
Secteur privé et les organisations	De bonnes statistiques économiques et de bons CN aideront à : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et prévoir le potentiel du marché ou des secteurs tout en préparant les projets d'investissement; • Prévoir leur production et toutes les variables comptables et financières liées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux informer les citoyens et leurs permettre de participer au dialogue économique et au processus décisionnel de manière plus transparente.

1.7 Travaux antérieurs et connexes.

Le projet est directement lié au programme ordinaire de la CEA. Pour sa mise en œuvre, le SCN 2008 est considéré comme le premier pilier de la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), qui fournit un cadre pour la production d'informations statistiques actualisées, fiables et harmonisées en support du programme d'intégration de l'Afrique, adopté par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements. Il s'agit d'une continuation de la mise en œuvre récente et presque achevée du Programme de comparaison internationale (PCI) dirigé par la BAD, aidant les pays dans la mise en œuvre du SCN 1993. En tant que tel, il fait partie d'un vaste effort continu et coordonné du continent pour améliorer les comptes nationaux, avec les précieuses contributions de la BAD, la CUA et la CEA.

2. CADRE DU PROJET

Le projet est conçu pour aborder et résoudre les problèmes et les questions observés et énumérés dans la section précédente afin d'atteindre l'objectif d'améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques économiques et des comptes nationaux africains en aidant les pays à prendre des mesures pour la mise en œuvre de l'édition du SCN 2008. Le projet est mis en œuvre en collaboration avec les États membres par le biais d'un renforcement capacitaire et institutionnel, du développement d'une méthodologie et par une campagne de sensibilisation pour mobiliser et accroître les ressources humaines, financières et matérielles disponibles en soutien au renforcement des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux et des statistiques économiques connexes. Il est conçu comme un projet de cinq ans avec une première phase de deux ans et une seconde phase de trois ans.

2.1 Objectif global

L'objectif global de ce projet est d'améliorer la qualité et la disponibilité des comptes nationaux et des statistiques économiques connexes en soutien à la bonne gouvernance économique, l'intégration régionale et le développement durable en Afrique. L'objectif général doit être atteint en raison de l'impact généré par le projet.

2.2 Impact et réalisations attendues

2.2.1 Impact

A la fin du projet, comme conséquence directe des résultats attendus, tous les pays du continent seront préparés à mettre en œuvre le SCN 2008, afin de produire des comptes nationaux ainsi que des statistiques économiques connexes harmonisés, comparables et de qualité. La mise en œuvre du SCN 2008 est une décision politique au niveau national. Le volet de la campagne de sensibilisation du projet est conçu pour fournir des informations suffisantes et fiables aux décideurs politiques nationaux, afin d'établir une bonne volonté politique, et de rendre les politiques et les décisions adéquates pour atteindre l'impact attendu du projet.

2.2.2 Réalisations attendues (résultats).

L'amélioration des statistiques économiques africaines nécessite beaucoup d'efforts, notamment en termes de ressources humaines, de capacité, de technologie, et demande de nouvelles méthodes de collecte des données avec une couverture la plus large possible et une bonne méthode de compilation. Des efforts seront déployés à travers la réalisation d'une gamme d'activités afin de produire une liste de résultats de ce projet par le GACN afin d'atteindre les résultats escomptés. Les trois résultats ou réalisations attendus du projet sont les suivants:

EA1: Amélioration des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux dans les États membres.

EA2: Augmentation des ressources humaines, financières et matérielles pour les comptes nationaux dans les États membres.

EA3: Première phase terminée en temps opportun et de manière efficace afin de définir les bases de la mise en œuvre de la Phase II.

2.3 Résultats et activités du projet.

Comme mentionné ci-dessus, au cours de la session extraordinaire du GACN, 21 activités ont été choisies comme les priorités à mettre en œuvre au cours de la première phase du projet. Les 21 activités peuvent encore être consolidées et rationalisées en 14 activités. Lors de la dernière réunion du GACN tenue en Février 2014, les produits à savoir les Plans d'action des pays et les activités qui s'y rapportent ont également été considérés comme très importants et devant être retenus. En conséquence, il y a au total six résultats immédiats et 17 activités pour la phase I du Projet africain sur le SCN comme indiqué ci-dessous.

EA1: Amélioration des capacités des États membres en matière de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux.

- Résultat 1: Plans d'action des pays
 Activité 1.1 : Formuler les plans de mise en œuvre du SCN 2008
 Activité 1.2 : prendre des mesures de suivi en vue du passage au SCN 2008
 Activité 1.3 : Collaborer avec les membres du GACN et les partenaires au développement afin de combler les manques
- Résultat 2 : Assistance technique
 Activité 2.1 : Assister et soutenir les Etats membres à adopter et appliquer des outils informatiques modernes et adaptés aux pays
 Activité 2.2 : Lancer l'assistance aux pays qui ont encore du mal à passer au SCN 1993
- Résultat 3 : Renforcement institutionnel
 Activité 3.1 : Etablir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination relatives à l'élaboration des comptes nationaux
 Activité 3.2 : Créer le Réseau Africain des Comptables Nationaux

EA2: Augmenter les ressources humaines, financières et matérielles des services des comptes nationaux dans les Etats membres.

- Résultat 4 : Préparation des documents méthodologiques
 Activité 4.1 : Faire un inventaire des sources de données administratives nécessaires pour l'élaboration des comptes nationaux
 Activité 4.2 : Développer un guide de traitement des données administratives pour les comptes nationaux
- Résultat 5 : Campagne de sensibilisation
 Activité 5.1 : Préparer des moyens et outils de sensibilisation
 Activité 5.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation aux niveaux continental, régional et national

EA3: réalisation effective et à bonne date de la phase I propice à établir les bases pour la phase II.

- Résultat 6 : Coordination, suivi, évaluation et
 Activité 6.1 : Organiser les réunions de Comité continental de pilotage
 Activité 6.2 : Etablir et renforcer le Secrétariat Continental du SCN
 Activité 6.3 : Procéder à une évaluation plus approfondie de la situation des comptes nationaux et de la capacité de tous les pays africains
 Activité 6.4 : Adapter et développer un cadre et des outils de suivi, d'évaluation et de comptes rendus de la mise en œuvre du SCN 2008
 Activité 6.5: Produire et diffuser des rapports de suivi et d'évaluation

2.4 Indicateurs de performance

Voici les principaux indicateurs pour valider et suivre la réalisation des interventions et les résultats du projet:

EA1: Amélioration des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux dans les États membres.

- IA1.1: 10 pays avec accès complet aux sources de données administratives nécessaires au SCN 2008.
- IA1.2: 10 pays appliquant les outils modernes des TIC pour la compilation des comptes.
- IA1.3: 3 CER avec un cadre S&E pour suivre la mise en œuvre du SCN au niveau des États membres.
- IA1.4: 10 INS bénéficiant des capacités de développement pour renforcer leurs structures de gouvernance et leur système S&E.
- IA1.5: Réseau africain des comptables nationaux (RACN) établi.

EA2: Augmentation des ressources humaines, financières et matérielles pour les comptes nationaux dans les États membres.

- IA2.1: Augmentation de 15% par rapport à l'état actuel du nombre de pays, avec davantage de ressources pour les comptes nationaux.
- IA2.2: 10 pays avec des plans nationaux de mise en œuvre du SCN 2008.
- IA2.3: 10 pays avec des sources de données administratives entièrement accessibles pour le SCN 2008.
- IA2.4: 10 États membres qui ont augmenté l'allocation de ressources financières et de décaissement pour les activités de la comptabilité nationale.

EA3: Première phase achevée en temps opportun et de manière efficace établissant les bases de la mise en œuvre de la Phase II.

- IA3.1: Existence de structures de mise en œuvre de la stratégie de fonctionnement au niveau continental.
- IA3.2: Nombre de rapports de mi-parcours et finaux de qualité sur le bilan du projet produit en temps opportun.
- IA3.3: Accord sur les Termes de référence concernant la structure de gouvernance du SCN. Personnel du Secrétariat en fonction et bureau du Secrétariat entièrement équipé et fonctionnel.
- IA3.4: Rapport d'évaluation sur l'état des comptes et les capacités nationales.

Les sources pour la majorité des indicateurs ci-dessus seront les questionnaires remplis par les institutions. Par exemple, les Instituts nationaux de statistique (INS), les ministères des Finances et de la Planification, les banques centrales et autres organismes liés au niveau des États membres, ainsi que les CER, RACN et le Secrétariat continental du SCN. Les questionnaires comprennent ceux envoyés aux pays ainsi que les questionnaires d'évaluation remplis après des ateliers ou pendant les missions d'assistance technique. Ils comprennent également des rapports d'évaluations externes, et la version du DocPro approuvée.

2.5 Risques et hypothèses.

Les risques importants qui pourraient compromettre la réalisation du projet sont identifiés et présentés dans le tableau 3 ci-dessous, ainsi que des mesures d'atténuation visant à minimiser tout impact négatif sur la mise en œuvre du projet. En outre, un cadre de gestion des risques est présenté pour s'assurer que les risques sont surveillés et contrôlés. Le cadre comporte l'identification de nouveaux risques, enregistre, analyse et fournit une réponse.

Tableau3: Risques et mesures d'atténuation

Facteurs de risque	Description/Discussion	Mesures d'atténuation
1. Risques liés à la coalition des bailleurs de fonds		
1.1 Engagements des donateurs non durables	L'engagement des bailleurs de fonds pour financer des parties du projet régional peut ne pas être durable tout au long du cycle de vie du projet continental.	Organiser et mettre en œuvre la Stratégie par phases et groupes de pays.
1.2 Mobilisation et la sécurisation de tous les fonds nécessaires pour couvrir le coût du projet régional	Il n'est pas facile de mobiliser en temps opportun la totalité des fonds nécessaires pour compléter le projet continental.	Une forte sensibilisation auprès de tous les donateurs potentiels.
2. Risques régionaux de gestion de projet		
2.1 Faible système de S&E au niveau des pays	Au niveau des pays, le système de S&E n'existe pas toujours ou ne fonctionne pas efficacement.	Aider les pays à élaborer et mettre en œuvre un système de S&E.
2.2 Faible système de gestion des risques	Si tous les risques possibles ne sont pas régulièrement suivis, évalués/maîtrisés et atténués, ils peuvent compromettre la réussite du projet continental.	Mettre en place un plan de gestion des risques opérationnels et veiller à ce que des rapports réguliers relatifs sur aux progrès réalisés soient émis et discutés avec la direction et que les mesures d'atténuation soient exécutées.
2.3 Allocation insuffisante des ressources (budgétaires, humaines et matérielles) et retard dans le décaissement des ressources	La planification peut souvent sous-estimer les ressources nécessaires ou le décaissement de certaines ressources peut être retardé.	Réviser régulièrement le budget et les plans de travail et s'assurer du décaissement rapide des ressources nécessaires.
2.4 Les éventuelles faiblesses des CER/SRO	Certaines organisations de premier plan dans les pays et/ou dans les CER/SRO peuvent ne pas avoir la capacité de soutenir comme prévu les activités du projet continental.	Identifier la capacité de chacun et les aider en conséquence. L'établissement des profils des CER/SRO aidera.
2.5 Le calendrier du projet continental et les dépassements de coûts	Le volume des activités à mettre en œuvre peut-être trop ambitieux alors que les fonds nécessaires et d'autres ressources ne sont pas mis à disposition et en temps opportun.	Suivre de près le respect de l'échéancier du plan de mise en œuvre et s'assurer que les fonds nécessaires soient disponibles en temps opportun. Inclure des tâches de gestion des réserves appropriées sur le calendrier de composants techniques.

Le système de gestion des risques sera dynamique tout au long du cycle de vie du projet. Un journal de tous les problèmes en suspens et les risques associés sera mis en place pour suivre et gérer ces risques à mesure qu'ils surviennent. En outre, les risques seront évalués en termes de probabilité d'occurrence et de l'ampleur de l'impact. Enfin, de nouveaux risques seront identifiés et évalués en continu.

3. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION

3.1 Structure de gouvernance et membres.

Le Projet africain sur la mise en œuvre du SCN 2008 est un projet africain commun avec une appropriation par tous les membres du GACN et tous les membres ont un rôle à y jouer. Les parties prenantes du projet comprennent les États membres, les Communautés économiques régionales (CER), Afristat, les institutions panafricaines (la CEA, la BAD et la CUA), les organisations régionales et internationales concernées et les partenaires au développement et, le Secrétariat du Projet basée à la CEA. En principe, il sera fait usage des dispositifs, des procédures et des structures existantes aux niveaux continental, régional et national afin d'éviter la création de nouvelles structures et un usage intensif des ressources.

Un Comité Continental de Pilotage (CPC) a été établi en tant qu'organe directeur et la prise de décision du projet. À ce titre, le CPC s'assurera de la responsabilité de toutes les parties prenantes et supervisera le processus de mise en œuvre du projet. Plus précisément, les responsabilités du CPC comprennent : l'examen et l'adoption des termes de référence du CPC, l'approbation du plan de travail et le budget du projet, la formulation continue des recommandations de politiques, la supervision et les directives dans ses domaines d'expertise, la supervision de la coordination générale et la responsabilité du projet, l'administration effective de la mise en œuvre du projet, la direction des efforts de mobilisation des ressources, et l'évaluation et les rapports sur l'état d'avancement du projet. Le CPC devra rendre compte aux réunions des dirigeants de la CEA, de la CUA et de la BAD, ainsi qu'à la Commission de statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) et le Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique africains (CoDGs).

Le comité est présidé par la CEA, étant mandatée par le SHaSA pour diriger le processus sur le continent. D'autre part, les activités décrites dans le DocPro seront partagées entre et menées par les institutions panafricaines comme indiqué par le tableau du plan de travail à l'annexe 4.

La structure de gouvernance et du mandat du CPC ont été approuvés et adoptés lors de la réunion inaugurale du CPC en Septembre 2013. Les représentants suivants étaient présents pour la réunion inaugurale du CPC: le Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEA en tant que président du CPC, les Directeurs des départements de la statistique des trois institutions panafricaines avec leurs équipes techniques; cinq pays représentant les cinq sous-régions : Est, Nord, Sud, Ouest, Afrique centrale et; les cinq Communautés économiques régionales (CER); les représentants d'AFRISTAT, du FMI, de la Banque Mondiale, de l'ENSEA (Côte d'Ivoire), et de l'École de la Statistique et de la Planification à l'Université de Makerere en Ouganda, ainsi que les donateurs et les partenaires au développement, y compris l'Aide Australienne; le Département pour le Développement International (DFID) du Royaume-Uni, la Délégation de l'Union européenne, INSEE France, et l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). Le CPC convoque une réunion ordinaire tous les six mois.

Les sessions du CPC sont substantiellement organisées par la CEA, hôte du Secrétariat, qui fournit un soutien continu pour la coordination et la mise en œuvre du Projet africain sur le SCN 2008.

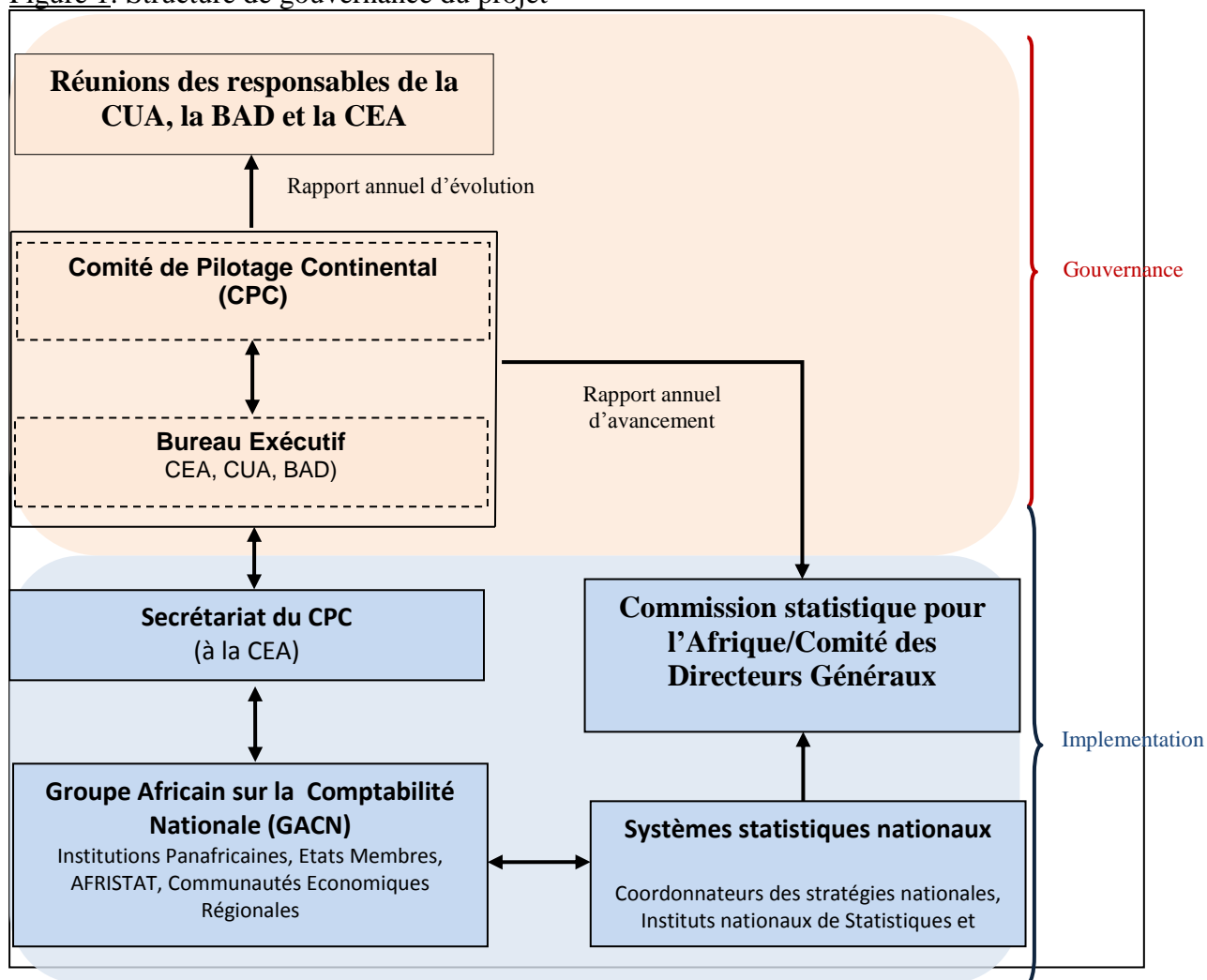
Les responsabilités du secrétariat du CPC consistent à soutenir à la fois le CPC et le Projet. Comme appui au CPC, avant chaque réunion du CPC : la préparation et la communication du programme et des documents d'information de la réunion; après chaque réunion du CPC, la préparation et la distribution du rapport, des conclusions et recommandations de la réunion; et servir de point focal entre le CPC et les organisations externes. En appui au Projet : la préparation des plans de travail, les budgets, et cadres logiques du Projet ; la coordination avec les coordonnateurs régionaux et autres partenaires pour la mise en œuvre du Projet Africain ; la mobilisation et l'allocation des ressources ; l'assistance aux pays à concevoir leurs plans d'action en ligne avec le Cadre continental ; et le suivi, l'évaluation et les rapports sur la mise en œuvre du Projet africain sur le SCN. Le Secrétariat rend compte au Conseil d'Administration (CA) du CPC qui comprend les trois organisations principales, à savoir la BAD, la CEA et la CUA, qui servent conjointement de bureau au CPC. Le CA se réunira plus fréquemment que le CPC et entreprendra de conduire les activités courantes au nom du CPC. Ses réunions peuvent être organisées sous la forme de réunions extraordinaires, réunions en marge d'autres événements, par vidéoconférence, conférence téléphonique, ou par courriel, selon qu'il convient.

Au niveau des Communautés Economiques Régionales (CER) : Les cinq CER (CEEAC, de la CEDEAO, du COMESA, de la SADC, et UMA) auront le rôle des coordonnateurs régionaux. Chaque CER nommera un coordonnateur régional. AFRISTAT servira de conseiller technique du GACN.

Au niveau national: La mise en œuvre de la stratégie au niveau national sera sous la responsabilité de l'entité en charge de l'établissement des comptes nationaux, généralement les Instituts nationaux de statistique. Il est proposé qu'un coordonnateur national soit nommé par l'autorité nationale compétente.

Figure 1: Structure de gouvernance du projet (ci-dessous et à l'annexe 5). Les «Termes de référence du Comité de Pilotage Continental (CPC) » à la fin de ce document fournissent des informations plus détaillées sur la structure de gouvernance et les relations entre le CPC, le Secrétariat, et les différentes parties prenantes du Projet.

Figure 1: Structure de gouvernance du projet



3.2 Couverture géographique.

Le projet veillera à ce que la couverture géographique soit suffisante lors de la Phase I. En plus d'assurer que des pays de chaque région soient inclus dans les activités du projet, une attention particulière sera accordée aux pays qui utilisent encore le SCN 1968. Les pays qui utilisent le SCN 1993 seront regroupés en fonction de la similitude des problèmes rencontrés dans l'application de la comptabilité nationale. Par exemple, les pays dont les dispositions institutionnelles sont similaires, peuvent être en mesure de partager des solutions liées à l'utilisation de sources de données administratives. Certains pays sont déjà dans le processus de mise en œuvre du SCN 2008 et en tant que tel, peuvent servir de modèles et exemples pour les autres.

3.3 Stratégie de mise en œuvre et méthodologie.

Comme convenu par le GACN, le projet est une collaboration continentale pour la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique, ce qui est également conforme à la Stratégie mondiale pour la mise en œuvre du SCN 2008. Les activités du projet sont définies dans le « cadre logique » accompagné d'un plan de travail détaillé incluant un calendrier, les principales activités et les acteurs clés membres du GACN. L'approche du projet est construite sur les expériences et les meilleures pratiques acquises lors de la mise en œuvre des versions du SCN 1993 et 1968.

Il est important de noter que, sans ressources pour les États membres et leurs systèmes statistiques nationaux (SSN), l'efficacité des activités du Bureau continental sera limitée. Des ressources sont nécessaires pour aider les États membres et leurs activités de comptabilité nationale en conjonction avec le soutien et les activités menées au sein du projet par le Bureau continental et d'autres acteurs.

Le projet continental sera réalisé en quatre processus complémentaires, se renforçant mutuellement, et parallèles. Le premier concerne les développements méthodologiques, suivis par le renforcement des capacités comprenant deux composantes: la formation et l'assistance technique. Le second concerne l'élaboration et le renforcement du cadre institutionnel. Le troisième concerne une campagne de sensibilisation. Les trois processus ci-dessus seront pris en charge par le quatrième: une surveillance constante et continue, une évaluation et processus de compte rendu.

3.3.1 Plans et actions des pays

Les États membres prendront l'initiative de:

- Élaborer les plans nationaux pour mettre en œuvre le SCN 2008, conformément aux stratégies nationales et africaines;
- Prendre des mesures et des actions concrètes pour mettre en œuvre les plans nationaux; et
- Demander l'assistance technique et le soutien lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

Pour préparer les plans nationaux, les pays devront prendre en considération les besoins des politiques nationales et régionales en vue de déterminer l'étendue et le niveau de détail des comptes nationaux nécessaires à adéquatement informer les concepteurs des politiques. Ces objectifs sont aussi guidés par les exigences fixées par la Commission de statistique pour évaluer la portée et le détail des comptes nationaux. Le champ retenu et le détail des comptes nationaux déterminent également les sources de données nécessaires pour les estimations rapides et précises des agrégats des comptes nationaux. En alignant les besoins statistiques (votre point d'arrivée), et le résultat de l'évaluation du système statistique (votre situation actuelle), il est possible de déterminer les actions nécessaires (comment s'y rendre). Ces actions requises sont traduites en un plan de mise en œuvre du pays pour le SCN 2008 et statistiques connexes, en identifiant très spécifiquement les fonctionnalités et les livrables qui sont spécifiques, mesurables, pertinents et réalisables dans un délai de temps donné. Les pays sont encouragés à développer leurs plans de mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques économiques connexes dans le cadre des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique. Les activités nécessaires sont regroupées en trois catégories:

- Cadre réglementaire et institutionnel - le renforcement du fonctionnement du système statistique national NSS, sa programmation, sa gestion et sa performance;
- infrastructure statistique - le renforcement de l'utilisation des normes 2008 (SCN), les nomenclatures (CITI Rev. 4), l'amélioration et le maintien de la portée et de la couverture des répertoires et des cadres, la modernisation de la gestion de l'information et de la technologie de l'information, et
- Les opérations statistiques - renforcement de la collecte de données, la compilation, l'analyse et la diffusion.

Les pays peuvent programmer les activités et les actions suivantes dans leurs plans, sur une période de temps :

- Remplir le questionnaire de conformité au SCN
- Préparer un projet de déclaration de stratégie
- Remplir l'outil de diagnostic
- Établir une équipe de travail sur le SCN
- Faire un exercice d'auto-évaluation
- Organiser un séminaire national avec les intervenants du SSN réunissant les planificateurs de politiques, des utilisateurs de données et les fournisseurs de données
- Déclaration finale de la stratégie déterminant les actions requises
- Développer un Programme d'opérationnalisation des actions.

Il est également nécessaire de s'accorder sur la portée et les détails de l'élaboration des comptes nationaux qui représenteraient un niveau minimum de mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique. Compte tenu de la portée relativement limitée des comptes qui sont élaborés par les pays africains le plus haut de cette barre peut être limité à l'étape 2.

3.3.2 L'Assistance technique

La portée et le détail de l'élaboration des comptes nationaux qui représenteraient la mise en œuvre minimale du SCN 2008 en Afrique est comme suit:

En général :

- Comptes trimestriels de la mesure nominale et en volume du PIB par activité ou par composantes de dépenses
- Compilation trimestrielle des comptes économiques intégrés jusqu'au solde du compte financier pour l'économie entière et pour le reste du monde,
- Compilation des comptes annuels des secteurs institutionnels jusqu'au solde du compte financier pour les entreprises, les administrations publiques, ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages ;
- Un ensemble minimum agréé de statistiques à court terme ;
 - Tableaux des Ressources et des Emplois annuels ;
 - Détails des sources et méthodes – métadonnées ;

En particulier:

- Estimations annuelles pour: la production, la consommation intermédiaire; et donc la valeur ajoutée brute, pour un ensemble défini d'activités de la CITI rev.4. Le processus d'estimation comprendra l'évaluation de la production par branche d'activité de la CITI Rev.4 et la consommation intermédiaire pour les mêmes branches et pour chacun des cinq secteurs institutionnels suivants : administrations publiques, sociétés financières, les sociétés non financières, des ménages, ISBLSM ;
- Evaluation autonome de composantes de la dépense ;
- Les services des logements occupés par leur propriétaire (y compris les résidences secondaires / maisons de vacances) ;
- Le stock de capital et la consommation de capital fixe, y compris la consommation de capital fixe des administrations publiques

- Evaluation exhaustive du PIB couvrant l'économie non observée et plus spécifiquement le secteur informel.
- Estimation d'une matrice d'emploi pour toutes les branches d'activité de la CITI Rev.4, pour les cinq secteurs institutionnels. Ceci est considéré comme essentiel pour parvenir à l'exhaustivité du PIB.

Ces aspects fournissent des indications pour déterminer les types d'assistance technique éventuellement nécessaires pour les États membres, qui peuvent comprendre :

- le soutien bilatéral pour préparer la déclaration de stratégie et le programme subséquent de mise en œuvre du SCN ;
- Des séminaires sur les statistiques intégrées des entreprises en appui à la mise en œuvre du SCN sur des sujets tels que: le développement des répertoires d'entreprises, plans de sondage intégrés, l'utilisation de données administratives et, la mesure des activités économiques du secteur informel ;
- Soutien au développement des outils informatiques ;
- Formation sur l'élaboration des comptes nationaux trimestriels ;
- Les programmes de jumelage.

Une enquête sera menée auprès des pays pour collecter leurs besoins et demandes sur des sujets spécifiques d'assistance technique et des thèmes. En conséquence, les missions d'assistance technique (AT) seront organisées et menées durant le projet. Ainsi, les missions d'assistance technique seront guidées par la demande, et par conséquent, fournies sur demande. Le Secrétariat partagera l'information, coordonnera et soutiendra les efforts. La BAD prendra les devants et d'autres institutions panafricaines telles que les CER, Afristat, ainsi que d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement vont développer et intensifier les programmes d'assistance technique pour aider les pays africains, dans les limites des ressources et en rapport avec les besoins exprimés par les pays en conformité avec le Projet africain sur la mise en œuvre du SCN 2008.

3.3.3 Le renforcement des institutions.

L'objectif du renforcement des capacités des institutions est de soutenir le développement et le renforcement des structures et des systèmes de coordination pour la collecte, la compilation, le traitement, l'analyse et la diffusion des comptes nationaux et des statistiques économiques aux niveaux national, régional et continental. Il s'agit, par exemple, comme indiqué dans la liste des activités du projet :

- La création du Réseau africain des comptables nationaux (RACN) en tant qu'association d'experts sur les comptes nationaux pour promouvoir le partage et l'échange d'idées, la recherche et les meilleures pratiques en matière de comptabilité nationale et de statistiques économiques sur le continent africain.
- Le développement de calendriers pour la diffusion des données statistiques.
- Le développement d'un profil du comptable national.
- L'élaboration de programmes de formation sur les comptes nationaux.

Les CER et Afristat soutiendront les Instituts Nationaux de Statistiques des États membres dans leur zone respective, pour établir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination pour les statistiques des comptes nationaux au niveau national en :

- Menant des missions d'assistance technique et de l'organisation des ateliers de producteurs et d'utilisateurs de statistiques afin d'aider le renforcement institutionnel dans les États membres.
- Etablissant et renforçant les structures de gouvernance et de coordination régionales et sous-régionales pour la mise en œuvre du Projet Afrique.

Les États membres prennent les mesures nécessaires pour renforcer et / ou établir des structures de gouvernance et de coordination pour les comptes nationaux au niveau national;

La BAD et le Secrétariat prendront les mesures nécessaires pour créer le Réseau africain des comptes nationaux (RACN), y compris l'organisation de la «communauté de pratiques» et l'organisation des réunions annuelles du GACN.

3.3.4 Développement des documents méthodologiques.

Un ensemble de guides (manuels et notes) sera élaboré avec l'appui des membres du GACN. Ces guides permettront d'avoir des procédures et des méthodes claires et précises sur la façon d'appliquer et de mettre en œuvre le SCN 2008 dans les pays africains avec leurs propres spécificités et contextes. Ceci sera réalisé par le GACN organisé en plusieurs groupes de travail et chaque groupe travaillera sur l'un des problèmes techniques identifiés et produira un guide. Ce processus est un processus de renforcement des capacités pour les membres du GACN. Une fois que les guides seront élaborés, chaque membre d'un groupe de travail sera un expert et un spécialiste de la question traitée par son groupe.

Pour s'assurer que le processus soit productif, efficace et mené en temps opportun, chaque groupe de travail sera assisté et soutenu par un expert en comptabilité nationale selon les modalités suivantes :

- Préparer un projet de manuscrit pour discussions, le réviser et rédiger une version finale en prenant en compte les observations et recommandations provenant des membres.
- Les conseillers et experts continentaux des comptes nationaux prépareront les documents techniques en collaboration avec les membres du groupe de travail ; présenteront les documents au GACN, intégreront les commentaires de l'équipe du groupe de travail ; rédigeront une ébauche de la première version du document ; feront circuler cette ébauche à l'équipe du groupe de travail pour commentaires et suggestions, et discuteront avec l'équipe du groupe de travail lors de la prochaine réunion du GACN.
- Après deux tours de ce processus, les conseillers et experts continentaux des comptes nationaux réviseront, discuteront et finaliseront les documents techniques avec le GACN.
- Au cours du processus, une consultation nécessaire sera réalisée avec un réseau de spécialistes, provenant notamment des institutions et des universités et comprenant également des experts individuels pris en charge par le Bureau continental.

Les guides seront finalisés lors des réunions de groupes d'experts. La production de différents guides peut être réalisée simultanément. L'ensemble du processus de la production de chaque guide est prévu pour être achevé en deux ans.

Le renforcement des capacités se fera à travers processus d'élaboration de documents méthodologiques qui sera suivi des activités de formation.

Au niveau continental, les guides développés seront échangés et partagés entre les différentes équipes de travail et parmi l'ensemble du groupe du GACN par consultations électroniques. Ce faisant, les membres du GACN pourront apprendre et se familiariser avec des guides élaborés par d'autres équipes de travail.

Au niveau des pays, les membres du GACN seront les formateurs chargés d'organiser des ateliers / séminaires de formation et de distribuer et diffuser les guides développés dans leurs pays respectifs, et ainsi, de former les comptables nationaux aux niveaux national et sous-national. Les Centres de formation statistique (CFS), les CER, et AFRISTAT seront appelés à contribuer à cette activité à un stade ultérieur à travers l'utilisation de guides dans les programmes des CFS, et les missions d'assistance technique à leurs États membres.

3.3.5 Campagne de sensibilisation.

L'adoption du SCN 2008 est une décision politique prise par les États membres avec un engagement national. Par conséquent, l'un des éléments clés du projet continental est de préparer, fournir et diffuser le matériel de sensibilisation aux différents décideurs sur l'importance et l'utilité de la comptabilité nationale et des statistiques économiques afin de mobiliser des ressources pour le développement des comptes nationaux et des statistiques économiques connexes.

Une des leçons des tentatives précédentes pour mettre en œuvre les versions antérieures du SCN est qu'aucun résultat significatif ne peut être obtenu sans une stratégie de plaidoyer active et cohérente, axée plus particulièrement autour des Chefs d'État et de Gouvernement, des membres du Parlement, des Ministres des Finances, de la Planification et de l'Economie, des gouverneurs des banques centrales, de la société civile et des partenaires au développement.

La campagne de sensibilisation doit répondre à tous les segments de gouvernance dans chaque pays et devenir un élément important de la stratégie nationale de développement économique et statistique. Ainsi, plus que par le passé, la campagne doit être une promotion et un soutien aux activités lors de la mise en œuvre du projet continental en Afrique.

La CUA prendra le premier rôle dans l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'appui des systèmes statistiques nationaux aux niveaux continental, régional et national. A cet effet, la CUA devra :

- Mener des missions de plaidoyer de haut niveau auprès des États membres, des organisations sous-régionales, régionales et continentales dans le but de délivrer des messages ciblés, en fournissant des nouvelles du projet, et susciter la mobilisation des ressources. Les missions dans les pays seront à l'endroit des gouvernements, des parlements, de la société civile et du secteur privé.
- Exposer et informer sur l'importance et le progrès du Projet africain sur le SCN 2008 lors des conférences des chefs de l'Etat et des ministres.

Le Secrétariat élaborera du matériel et des outils de sensibilisation, y compris la publication de rapports, de bulletins, dépliants, brochures, et un site Web au rythme des activités de la CUA.

3.3.6 Coordination, suivi, évaluation et établissement de rapports.

Le suivi, l'évaluation et le reporting du projet sont une partie importante du projet. La réunion du Comité Continental de Pilotage fait partie du processus de supervision, aux fins d'examiner les réalisations du projet et formuler des recommandations de mesures correctives appropriées à prendre, ceci sur la base des rapports d'avancement et autres rapports disponibles. Cela comprend aussi les études d'évaluation de base à réaliser au début du projet pour tous les pays africains. Les études de base ainsi que celles à mener périodiquement se feront au moyen de questionnaires d'évaluation et de visites dans des pays sélectionnés.

Le Plan d'exécution du projet (PEP) qui consolide les actions et des activités proposées volontairement par divers intervenants sera suivi de près comme mécanisme de coordination et comme cadre approprié pour le suivi, l'évaluation et les rapports sur l'état d'avancement du projet.

Le Secrétariat du projet assurera le rôle principal de préparation et de diffusion, sur une base semestrielle, des rapports de suivi et d'évaluation de l'exécution du Projet africain, à partir de la collecte d'informations auprès de toutes les parties prenantes. Les rapports seront examinés au cours des réunions du CPC, GACN, StatCom-Afrique, et du Comité des Directeurs Généraux (CoDGs).

Les institutions panafricaines, les CER, Afristat, les États membres et les organisations internationales et régionales concernées et les partenaires au développement fourniront sur une base semestrielle des informations et rapports nécessaires au Secrétariat, suivant le cadre approuvé du PEP.

3.4 Besoins en ressources.

Comme le montre l'annexe 2 « Tableau récapitulatif des dépenses » avec une ventilation en deux ans de la Phase I du projet continental du SCN, le budget global est estimé à 4,9 millions USD. Le projet sera exécuté suivant les six composantes opérationnelles, comme expliqué dans la section précédente : les plans nationaux et actions, l'assistance technique, le renforcement institutionnel, le développement des documents méthodologiques, les campagnes de plaidoyer et, la coordination, le suivi, l'évaluation et la communication des rapports d'avancement.

3.4.1 Plans et actions des pays

Les pays vont développer et formaliser des plans d'action nationaux de mise en œuvre du SCN 2008, en prenant des mesures et des actions concrètes pour réaliser ces plans, et peuvent requérir pour ce faire une assistance technique et un soutien lors de la survenance de difficultés. Pour la Phase I du Projet, il est prévu que 10 pays africains participent à ce processus. Cinq réunions seront organisées à raison d'une réunion dans chacune des cinq sous-régions, nécessitant au total 400 000 USD. Une provision de 30 000 USD pour 10 missions d'assistance technique est constituée, à raison d'une mission par pays. Elles seront menées par membres du personnel en vue de soutenir les efforts des pays. La réussite de toutes ces interventions requiert un engagement de long terme de toutes les parties au profit de l'amélioration des comptes nationaux, l'utilisation efficace des ressources à cet égard, et la prise de mesures appropriées en vue de renforcer les comptes nationaux et la mise en œuvre du SCN 2008.

3.4.2 Assistance technique

Des missions d'assistance technique seront organisées à la demande du pays. Pour des raisons budgétaires, nous supposons que:

- Dix (10) pays par an peuvent demander le soutien des missions d'assistance technique dans le domaine du déploiement de solutions TIC ou de la mise en œuvre des normes internationales dans les comptes nationaux; et
- chaque mission d'assistance technique sera menée par un membre du personnel pour une durée de cinq jours ouvrables.
- Les missions techniques seront également accompagnées par de petits groupes d'ateliers de formation sur des sujets techniques spécifiques, au niveau national et/ou au niveau sous-régional, selon les demandes des pays.
- Au cours de cette première phase du projet, une attention particulière sera accordée aux pays en retard dans la mise en œuvre de la version précédente du SCN.
- Globalement, pour couvrir les dépenses liées à l'assistance technique, 982 000 USD seront nécessaires pour aider et soutenir les États membres à adopter et à appliquer des outils informatiques modernes et adaptés à chaque pays et 1 million USD seront nécessaires pour le lancement de l'assistance aux pays en retard de la mise en œuvre du SCN 1993.

3.4.3 Renforcement institutionnel

Dans le but de renforcer les entités existantes et les structures de gouvernance et de coordination des statistiques pour les comptes nationaux aux niveaux national, régional et continental, les activités suivantes seront effectuées : ateliers de formation, assistance technique sur place, supports de suivi, établissement de comités sous-régionaux de pilotage, secrétariat technique sous-régionaux.

De façon générale, pour couvrir les dépenses liées à cette composante, 1,2 millions USD seront nécessaires pour établir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination existantes des statistiques nécessaires aux comptes nationaux au niveau national; et 1,8 millions de dollars seront nécessaires pour la création du Réseau africain des comptes nationaux (RACN) et la réalisation de «communautés de pratique » et l'organisation de deux réunions annuelles du GACN.

3.4.4 Développement de documents méthodologiques

Comme expliqué plus haut, le processus d'élaboration d'un guide sur l'utilisation des données administratives pour l'établissement des comptes nationaux est aussi un processus de renforcement des capacités. Cela se fait grâce à la participation des membres du GACN à l'élaboration et la diffusion du guide.

Au total, 628 000 USD sont nécessaires pour faire un inventaire des sources de données administratives requises pour l'établissement des comptes nationaux, mener l'enquête par questionnaires, les discussions et échanges par e-mail et site Web, ainsi que les réunions

consultatives ; et 824 000 USD sont nécessaires pour l'élaboration d'un guide sur le traitement des données provenant de sources administratives dans les comptes nationaux .

3.4.5 Campagne de sensibilisation

Le plaidoyer et la sensibilisation sont un élément très important du projet pour mobiliser les soutiens politiques et financiers à divers niveaux en faveur du projet. Les activités au titre de la campagne de sensibilisation comprennent : la préparation du matériel et des outils de sensibilisation ; l'organisation des campagnes aux niveaux continental, régional et national ; et l'organisation de tables rondes avec les partenaires financiers potentiels et existants. Une provision de 229 000 USD pour la durée totale est faite pour la préparation du matériel par un spécialiste. 1,2 millions USD seront nécessaires pour la campagne de sensibilisation à divers niveaux tandis que 183 000 USD seront requis pour les tables rondes avec des partenaires financiers. Au total, 1.8 millions USD seront nécessaires.

3.4.6 Suivi et rapports

Pour la coordination, le suivi, l'évaluation et la génération de rapports sur le projet, quatre réunions du CPC sont prévues. Le Secrétariat du projet doit être renforcé. Il est nécessaire d'approfondir et continuellement effectuer des évaluations sur l'état des comptes nationaux et de la capacité de tous les pays africains. Par l'adaptation et l'élaboration de cadre et outils de suivi, d'évaluation et de présentation de rapports sur l'exécution du SCN de 2008, nous devons produire et diffuser régulièrement des rapports d'évolution, afin de nous assurer que les ressources soient bien utilisées et l'état d'avancement du projet est conforme aux objectifs. Au total, un montant de 1,1 millions de dollars est requis pour cette composante.

3.5 Durabilité

Il est crucial que les activités lancées dans le cadre du projet régional aient un impact non seulement pendant la durée du projet, mais aussi qu'elles soient durables après la fin du projet. Les facteurs suivants ont été pris en compte dans la conception du projet continental pour assurer sa durabilité.

Tout d'abord, l'appropriation et la participation des parties prenantes : depuis ses débuts, le projet a été et continue d'être géré par le GACN notamment par les États membres, les institutions panafricaines, les CER, Afristat, et d'autres partenaires. L'appropriation et la participation sont essentielles pour une gestion stratégique réussie et la clé de la réussite de toute stratégie.

Deuxièmement, l'utilisation des structures existantes : dans la mesure du possible, les structures et les processus existants du Système statistique africain seront utilisés au lieu de créer des structures parallèles. De nouvelles structures seront créées qu'en cas de nécessité. Là où les structures sont faibles, elles seront renforcées afin qu'elles puissent assurer la continuité de l'appui aux pays. Des exemples de structures existantes comprennent la Commission statistique pour l'Afrique (ComStat-Afrique), le Comité des Directeurs Généraux des Offices nationaux africains de la statistique (CoDGs), le Comité de coordination de la statistique en Afrique (ASCC), et le GACN.

Troisièmement, le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel : par le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel, institutionnaliser et harmoniser

les nouvelles normes et procédures dans la collecte des données, le traitement, l'élaboration , l'analyse et la diffusion des comptes nationaux ; et augmenter les ressources humaines, matérielles, financières, et les ressources techniques pour les activités des comptes nationaux au niveau national au-delà de la durée du projet. Ainsi, à la fin du projet, les INS seront renforcés et en mesure d'identifier les solutions à leurs problèmes, de concevoir, planifier, gérer, mettre en œuvre et de surveiller leurs propres projets.

Quatrièmement, la communication et le partage des résultats avec toutes les parties prenantes afin de répondre à leurs besoins ainsi que de renforcer la durabilité de leurs actions et résultats. Le bureau continental permettra de documenter et diffuser les bonnes pratiques et les leçons tirées du projet et de les partager avec les pays et les partenaires pour renforcer le développement de la statistique dans son ensemble. Le mécanisme pour un flux transparent et rapide des données et de l'information sera mis en place.

Grâce aux réunions du Comité de pilotage continental, les principaux intervenants du projet seront régulièrement informés de l'avancement du projet.

ANNEXES

Annexe 1: Cadre logique du DocPro continental

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Risques/hypothèses
<p>Impact attendu: Tous les pays de ce continent sont bien préparés pour mettre en œuvre le SCN2008 dans les cinq ans afin de produire des comptes nationaux harmonisés et comparables et des données statistiques économiques connexes.</p>			
<p>ER 1: Amélioration des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux dans les États membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 10 pays avec des sources de données administratives complètement accessibles au SCN 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instituts nationaux de statistique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagements de financement durable. • Participation des pays. • Mobilisation des ressources adéquates à tous les niveaux. • Formation et rétention de personnel qualifié avec les capacités d'absorption.
<p>Résultat 1 : Plan et actions des pays</p>	Etats membres ayant préparé leurs plans d'action et ayant pris les initiatives subséquentes	Instituts nationaux de statistique.	
<p>Résultat 2 : Assistance technique</p>	Etats membres appliquent des TIC modernes à l'élaboration des comptes	Instituts nationaux de statistique., Ministères des finances et du Plan, Banques Centrales	
<p>Résultat 3 : Renforcement institutionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 CER avec un cadre de S&E pour suivre le SCN au niveau des EM; • - 10 INS ont reçu des missions de développement des capacités pour renforcer leurs structures de gouvernance et systèmes de S&E; • - Réseau des comptables nationales africaines (RACN) établi. 	CER, INS RACN Secrétariat	
<p>Principales activités pour le résultat 1 : Activité 1.1 :: Formuler les plans d'implémentation des pays pour le SCN 2008 Activité 1.2 : Prendre les actions de suivi pour le changement vers le SCN 2008 Activité 1.3 : Coopérer avec les membres du GACN et les partenaires de développement pour combler les écarts</p>			
<p>Principales activités pour le résultat 2 : Activité 2.1 : Assister et soutenir les EM à adopter et appliquer les TIC modernes adaptées aux pays Activité 2.2 : Démarrer l'assistance aux EM qui peinent encore avec le passage au SCN 1993</p>			
<p>Principales activités pour le résultat 3 : Activité 3.1 : Etablir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination des statistiques pour les comptes nationaux au niveau national Activité 3.2 : Créer le Réseau Africain de Comptables Nationaux (RACN)</p>			

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de Vérification	Risques/hypothèses
ER 2 : Augmentation des ressources humaines, financières et techniques pour les comptes nationaux dans les États membres.	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 15% par rapport à la situation actuelle du nombre de pays, avec davantage de ressources pour les comptes nationaux. • 10 pays avec un plan de mise en œuvre nationale du SCN 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instituts nationaux de statistiques, • Ministères des Finances et de la Planification, • Banques Centrale 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagements de financement durable; • Participation des pays • Mobilisation des ressources adéquates à tous les niveaux • Formation et rétention de personnel qualifié avec les capacités d'absorption
Résultat 4: Disponibilité de documents méthodologiques	<ul style="list-style-type: none"> • 10 pays avec des sources de données administratives complètement accessibles au SCN 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instituts nationaux de statistiques 	
Résultat 5 : Campagne de sensibilisation et plaidoyer.	<ul style="list-style-type: none"> • 10 Etats membres qui ont augmenté l'allocation de ressources financières et de décaissement pour les activités de la comptabilité nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères des Finances et de la Planification; • Instituts nationaux de statistiques 	
<p>Principales activités pour le résultat 4 : Activité 4.1 : Faire un inventaire des sources de données administratives nécessaires à la compilation des comptes nationaux. Activité 2.1.2 : Élaborer un guide sur le traitement des données provenant de sources administratives dans les comptes nationaux.</p>			
<p>Principales activités pour le résultat 5 : Activité 5.1 : Préparer le matériel et les outils de sensibilisation. Activité 5.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation aux niveaux continental, régional et national. Activité 5.3 : Organiser des tables rondes avec des partenaires financiers actuels et potentiels.</p>			

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de Vérification	Risques/hypothèses
ER 3 : La première phase achevée en temps opportun et de manière efficace en vue de définir les bases de la mise en œuvre de la Phase II.	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de structures de mise en œuvre de la stratégie de fonctionnement au niveau du continent. • Nombre de rapports à mi-parcours et à la fin du projet, de qualité réalisés à temps. 	Questionnaires envoyés aux pays, des questionnaires d'évaluation remplis après des ateliers ou pendant des missions d'assistance technique et les rapports des évaluations externes.	<ul style="list-style-type: none"> • Engagements durables des donateurs.
Résultat 6 : Comité de Pilotage Continental du SCN et le Secrétariat établis et fonctionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Accord sur les termes de référence pour la structure de gouvernance du SCN et le personnel du Secrétariat en place et le bureau du Secrétariat fonctionnel et entièrement équipé. • Rapport d'évaluation sur l'état et les capacités des EM 	DocPro du SCN et du Secrétariat Continental approuvé.	
<p>Principales activités pour le résultat 6 : Activité 6.1 : organiser la réunion du CPC. Activité 6.2 : Etablir et renforcer le Secrétariat continental du SCN.</p>			
<p>Activité 6.3 : Procéder à une évaluation supplémentaire et en profondeur de l'état et de la capacité des pays africains pour la production des comptes nationaux. Activité 6.4 : Adapter et développer un cadre et des outils de suivi, d'évaluation et de notification de la mise en œuvre du SCN 2008. Activité 6.5 : Produire et diffuser des rapports de suivi et d'évaluation.</p>			

Annexe 2: Tableau récapitulatif des dépenses pour la Phase I du projet

COMPOSANTS	MONTANT (USD)
Plans et actions des pays	430 000
Assistance technique	1 504 000
Renforcement institutionnel	2 992 000
Préparation de documents méthodologiques	1 452 000
Campagne de sensibilisation	1 604 000
Coordination, suivi, évaluation et établissement de rapports	1 217 000
Sous total	9 199 000
Coûts d'appui au programme	1 196 000
Total	10 395 000

Annexe 3: Budget indicatif pour la Phase I du projet (en 1000 USD)

RESULTATS/ACTIVITES	DESCRIPTION	MONTANT
EA1 : Amélioration des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux dans les États membres.		
Résultat 1 : Plans et Actions de Pays		
Activité 1.1 : Formuler les plans nationaux d'implémentation du SCN 2008	Élaboration de plans nationaux de mise en œuvre du SCN de 2008, selon les stratégies nationales et africaines ; Prendre des mesures concrètes et actions à mettre en œuvre les plans de pays ; et en demandant le soutien et l'assistance technique lorsqu'elle rencontre des difficultés ; 10 pays : formuler des plans de pays et de commencer à mener des activités dans les plans de pays.	430
Activité 1.2 Prendre les actions de suivi pour le changement vers le SCN 2008		
Activité 1.3 : Coopérer avec les membres du GACN et les partenaires de développement pour combler les écarts		
Résultat 2 : Assistance technique		
Activité 2.1 : Assister et soutenir les EM à adopter et appliquer des TIC modernes et adaptés aux pays.	Mener une enquête par questionnaire auprès des Etats en préparant le rapport ; Ateliers de formation ERETES (en AO, AE, AC, AS et AN) ; Assistance aux pays en adoptant le logiciel ERETES et appui à sa maintenance ; Assistance technique aux pays qui utilisent déjà ERETES ; Assistance technique à long terme aux pays désireux d'adopter ERETES pour la compilation des comptes nationaux ; Sept experts en informatique procéderont à cette activité dans 10 pays sélectionnés.	982
Activité 2.2 : Lancer l'assistance aux pays en retard dans la mise en œuvre du SCN 1993.	Ateliers du sous-groupe d'experts spécialisé dans les comptes trimestriels (CT). Ce sous-groupe va élaborer un module de formation sur la production de comptes trimestriels; Atelier sur la compilation des CT ; jumelage des pays; cinq missions par pays pour traiter des questions spécifiques : 10 pays sont ciblés. Chaque mission sera pendant six jours. En outre, deux ateliers à l'intention des pays d'expression française et anglaise. Deux participants par pays assisteront à des ateliers, soit 235 Conseiller Régional/jours de travail.	522
Résultat 3 : Renforcement institutionnel		
Activités 3.1 : Etablir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination des statistiques pour les comptes nationaux au niveau national	Ateliers de formation ; Assistance technique sur place ; Supports de suivi ; Mettre en place les comités de pilotage sous régionaux ; Etablir les Secrétariats techniques sous régionaux ; Deux missions par pays ; dix pays sont ciblés. Chaque mission sera pendant six jours. Par ailleurs, deux ateliers d'utilisateurs et les producteurs de données nationales pour chaque pays. 15 participants par pays participeront à des ateliers. Soit 235 jours de travail du conseiller régional/personnel.	1 192
Activité 3.2 : Créer le Réseau Africain de Comptes Nationaux (RACN)	« Communauté de pratique » et deux réunions annuelles du GACN	1 800
AE2 : Ressources humaines, financières et techniques pour les comptes nationaux augmentées dans les États membres.		
Résultat 4 : Disponibilité des documents techniques		
Activité 4.1 : Faire un inventaire des sources de données administratives nécessaires à la compilation des comptes nationaux.	Enquête par questionnaires ; Réflexion et échanges par e-mail et site Web ; Cinq réunions consultatives de cinq jours sont prévues. Pour chaque réunion : 20 participants, frais de voyage des membres du personnel ou experts ; Interprétation et logistique, coût de la réunion. 235 jours de travail du conseiller régional/personnel	628
Activité 4.2 : Élaborer un guide sur le traitement des données provenant de sources administratives dans les comptes nationaux.	Préparer le plan général du guide; collecter les pratiques et expériences de pays au guide méthodologique ; préparer les première et deuxième ébauches du guide; Réunion du groupe d'experts autour des 1 ^{ère} s et 2 ^{ème} ébauches du guide; cinq réunions de consultation de cinq jours sont prévues. Pour chaque réunion : 20 participants, voyages de cinq experts/membres du personnel. Interprétation et logistique, coût par réunion. Guide : traduction, impression et expédition. 235 jours de travail	824

RESULTATS/ACTIVITES	DESCRIPTION	MONTANT
	des Conseillers Régionaux/personnel.	
Résultat 5 : Campagne de sensibilisation et de plaidoyer		
Activité 5.1 : Préparer le matériel et les outils de sensibilisation.	Un responsable de communication pendant 1 an. Traduction, impression et diffusion de matériel de sensibilisation et de plaidoyer.	229
Activité 5.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation aux niveaux continental, régional et national.	Effectuer des missions de haut niveau pour le plaidoyer auprès des États membres, organisations sous régionales, régionales et continentales, dans le but de diffuser des messages ciblés, en communiquant l'état d'avancement du projet et en accroissant les ressources mobilisées. Les missions de pays viseront les gouvernements, les conférences des chefs de l'Etat et les ministres, les parlements, la société civile, le secteur privé et porteront sur l'importance et l'avancement du projet africain sur le SCN 2008. Deux missions par pays ; dix pays sont ciblés. Chaque mission durera six jours. Par ailleurs, deux ateliers nationaux pour chaque pays sont prévus, auxquels 15 participants par pays participeront. 280 jours de travail de conseiller régional/membre du personnel.	1 192
Activité 5.3 : Organiser une table ronde avec les donateurs existants et potentiels	Deux réunions de 15 personnes chacune.	183
EA3: La première phase achevée à temps et de manières efficaces en vue de définir les bases de la mise en œuvre de la Phase II.		
Résultat 6: Coordination, suivi, évaluation et production de rapports d'état d'avancement		
Activité 6.1 : Organiser les réunions du Comité Continental de Pilotage	Quatre réunions du comité continental de pilotage de 15 quinze participants parrainés de trois jours par réunion, avec l'interprétation et logistique. 40 jours de travail d'un conseiller régional/membre du personnel.	210
Activité 6.2 : Etablir et renforcer le Secrétariat Continental du SCN	Deux professionnels et un personnel de services généraux ; Bureaux entièrement équipé (3) ; communication ; meubles ; Matériel informatique et logiciels ; autres équipements.	563
Activité 6.3 : Procéder à une évaluation supplémentaire et en profondeur sur l'état et la capacité des pays africains sur comptes nationaux.	Produire et diffuser des rapports de suivi et d'évaluation sur la mise en œuvre du projet africain sur le SCN 2008 deux fois par an par le biais de collecte d'informations de toutes les parties prenantes pour les réunions du CPC, du GACN , de StatCom-Afrique et du Comité des Directeurs Généraux (CoDGs) ; Les parties prenantes sur une base semestrielle fournissent les informations nécessaires et des rapports d'étape au Secrétariat, conformément au cadre convenu du PEP ; et deux missions de services consultatifs et d'enquête de cinq 5 jours dans 10 pays. 50 jours de travail d'un conseiller régional/personnel.	132
Activité 6.4 : Adaptez et développez le cadre et les instruments pour le suivi, l'évaluation et les rapports d'avancement de de l'implémentation de SNA 2008	Deux missions de suivi et d'évaluation dans 10 pays pendant trois jours (5) par chaque pays. 100 jours de travail d'un conseiller régional/membre du personnel	132
Activité 6.5 : Produire et diffuser des rapports de suivi et d'évaluation sur la mise en œuvre du SCN 2008	Consolidez les rapports d'avancement pour le GACN, CPC, CoDG, les Réunions de StatCom; Traduction, l'Imprimerie et le Chargement.	180
Sous-total		9 199

Annexe 4: Plan de travail pour la Phase I du projet

Résultats/ Activités	Année1				Année2				ACTEURS CLES
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
EA1 : Amélioration des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux dans les États membres.									
Résultat 1 : Plans et Actions de Pays									
Activité 1.1 : Formuler les plans nationaux d'implémentation du SCN 2008	X	X	X	X					EM
Activité 1.2 Prendre les actions de suivi pour le changement vers le SCN 2008		X	X	X	X	X	X	X	EM
Activité 1.3 : Coopérer avec les membres du GACN et les partenaires de développement pour combler les écarts		X	X	X	X	X	X	X	EM
Résultat 2 : Assistance technique									
Activité 2.1 : Assister et soutenir les EM à adopter et appliquer des TIC modernes et adaptés aux pays.	X	X	X	X	X	X	X	X	CUA, Afristat
Activité 2.2 : Lancer l'assistance aux pays en retard dans la mise en œuvre du SCN 1993.	X	X	X	X	X	X	X	X	BAD, CER, Afristat
Résultat 3 : Renforcement institutionnel									
Activité 3.1 : Etablir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination des statistiques pour les comptes nationaux au niveau national	X	X	X	X	X	X	X	X	CER, Afristat
Activité 3.2 : Créer le Réseau Africain de Comptables Nationaux (RACN)	X	X	X	X	X	X	X	X	BAD, Secrétariat
EA2 : Ressources humaines, financières et techniques pour les comptes nationaux augmentées dans les États membres.									
Résultat 4 : Disponibilité des documents techniques									
Activité 4.1 : Faire un inventaire des sources de données administratives nécessaires à la compilation des comptes nationaux.	X	X	X	X	X				CEA, EM
Activité 4.2 : Élaborer un guide sur le traitement des données provenant de sources administratives dans les comptes nationaux.		X	X	X	X	X	X	X	CEA, EM
Résultat 5 : Campagne de sensibilisation et de plaidoyer									
Activité 5.1 : Préparer le matériel et les outils de sensibilisation.	X	X	X	X	X	X	X	X	Secrétariat
Activité 5.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation aux niveaux continental, régional et national.	X	X	X	X	X	X	X	X	CUA, CER, EM
Activité 5.3 : Organiser une table ronde avec les donateurs existants et potentiels	X	X	X	X	X	X	X	X	BAD, CUA, CEA
EA3 : La première phase achevée à temps et de manières efficaces en vue de définir les bases de la mise en œuvre de la Phase II..									
Résultat 6 : Coordination, suivi, évaluation et production de rapports d'état d'avancement									
Activité 6.1 : Organiser les réunions du Comité Continental de Pilotage		X		X		X		X	Secrétariat
Activité 6.2 : Etablir et renforcer le Secrétariat Continental du SCN	X	X	X	X	X	X	X	X	Secrétariat
Activité 6.3 : Procéder à une évaluation supplémentaire et en profondeur sur l'état et la capacité des pays africains sur comptes nationaux.	X	X	X	X	X	X	X	X	Secrétariat, CER, EM
Activité 6.4 : Adaptez et développez le cadre et les instruments pour le suivi, l'évaluation et les rapports d'avancement de de l'implémentation de SNA 2008	X	X	X	X	X	X	X	X	Secrétariat, CER, EM
Activité 6.5 : Produire et diffuser des rapports de suivi et d'évaluation sur la mise en œuvre du SCN 2008		X		X		X		X	Secrétariat, CER, EM

Annexe 5: Termes de référence du Comité de pilotage continental (CPC)

5.1 Contexte

Le projet africain sur la mise en œuvre du système de comptabilité nationale 2008 (ci-après le « projet africain sur le SCN » ou le « projet ») est développé par le groupe des pays africains sur les comptes nationaux (AGNA) et soutenu par les Institutions panafricaines, à savoir la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission de l'Union Africaine (CUA) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Le but du projet est d'améliorer la qualité et la disponibilité des comptes nationaux et statistiques économiques des pays Africains pour appuyer la bonne gouvernance économique, l'intégration régionale et le développement durable en Afrique. Le but sera atteint par le biais du renforcement des capacités des États membres en matière de collecte et de traitement des données nécessaires, de compilation, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux. En conséquence, le projet est conçu pour amener les États membres à travailler ensemble à des activités de renforcement des capacités institutionnelles et méthodologiques, ainsi qu'à mener une campagne de plaidoyer pour mobiliser et accroître les ressources humaines, financières et techniques. C'est un projet de cinq ans avec une première phase de deux ans et la seconde phase de trois ans.

5.2 Rôle et responsabilités du Comité de Pilotage Continental

5.2.1 Rôle du Comité de Pilotage Continental

Le Comité de Pilotage Continental (CPC) est l'organe directeur et décisionnel du projet africain sur le SCN.

5.2.2 Responsabilités du Comité de Pilotage Continental

- Examen et adoption des termes de référence du CPC ;
- Approbation du programme de travail et du budget du Projet ;
- Formulation de recommandations de stratégies, surveillance et l'orientation dans ses domaines d'expertise ;
- Supervision de la coordination générale et les responsabilités du projet ;
- Conduite de la mise en œuvre effective du projet ;
- Conduite des efforts de mobilisation de ressources ;
- Evaluation et compte rendus de l'état d'avancement du Projet.

5.2.3 Organes auxquels le CPC rend compte

Le CPC rend compte aux réunions des Responsables de la CEA, de l'UAC et de la BAD ainsi qu'à la Commission de statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) et au Comité des Directeur Généraux des instituts nationaux de statistiques africains (CoDG).

5.3 Composition

5.3.1 Le président du CPC est le Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEA

5.3.2 Le CPC se compose comme suit :

- a. Chefs des Départements des Statistiques de

- b.
 - i. BAD
 - ii. CUA
 - iii. CEA
- c. Un représentant des Instituts de statistique (plus précisément des services en charge de produire les comptes nationaux) de chacune des sous-régions par rotation annuelle. Par conséquent, il y aura un représentant de chaque pour :
 - i. Afrique Centrale
 - ii. Afrique de l'Est
 - iii. Afrique du Nord
 - iv. Afrique Australe
 - v. Afrique de l'Ouest
- d. Communautés économiques régionales
 - i. Communauté économique d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
 - ii. Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC)
 - iii. Communauté Est-Africaine (EAC)
 - iv. communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
 - v. Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA)
 - vi. Union du Maghreb Arabe
- e. Un représentant d'Afristat
- f. Un représentant de la Division Statistique des Nations Unies
- g. Un représentant de la Banque Mondiale
- h. Un représentant de l'Ecole Nationale de la Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, (Côte d'Ivoire) et le Centre de formation en statistique de l'Ouganda.
- i. Un représentant de chacun des Partenaires de développement : Australian Aid, La Fondation Bill & Melinda Gates, le Département pour le Développement International (DFID) du Royaume Uni, la Délégation de Union Européenne, EUROSTAT, l'Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques (INSEE France), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID)

5.3.3 Ont statut d'observateurs au CPC :

- a. Le bureau de soutien au Secrétariat (JSSO)
- b. Un représentant du FMI

5.3.4 Autre participants : sur invitation et accord du CPC.

5.4 Rôle et responsabilités du Conseil d'Administration du CPC

5.4.1 Rôle du Bureau Exécutif du CPC

Un Bureau Exécutif (BE) composé des trois principales organisations, à savoir la CEA, la CUA et la BAD, a été établi comme bureau du CPC. Le Bureau Exécutif se réunira plus fréquemment que le CPC et conduire les activités courantes pour le compte du CPC. Ses réunions peuvent se tenir sous forme de réunions extraordinaires, des réunions de greffer

d'autres événements, par vidéo-conférence, conférence téléphonique, ou par courriel selon le cas.

5.4.2 Responsabilités du Bureau Exécutif du CPC :

- Suivre le fonctionnement du Secrétariat ;
- Coordonner la mise en œuvre des décisions du CPC ;
- Prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du Secrétariat et à l'achèvement à bonne date du projet ; et
- Prendre des notes et rendre compte des réunions et les décisions du Conseil exécutif lors de la réunion suivante du CPC.

5.4.3 Organes de compte rendu

Le Bureau Exécutif du CPC rend compte directement au Comité de Pilotage Continental.

5.5 Rôle et responsabilités du Secrétariat du CPC

5.5.1 Rôle du Secrétariat du CPC

Les Sessions du CPC sont organisées par la CEA, qui abrite le Secrétariat, qui offre un soutien continu pour la coordination et la mise en œuvre du projet africain sur le SCN.

5.5.2 Responsabilités du Secrétariat du CPC

En appuis au CPC

- Avant chaque rencontre du CPC, préparer et communiquer les ordres du jour et documents d'information qui seront examinées lors de la réunion ;
- Après chaque réunion du CPC, préparer et faire circuler le rapport, les conclusions et recommandations de la réunion ; et
- Servir de point de focal entre le CPC et les organisations externes.

En appui au Projet

- Établir les plans de travail, budgets et log-cadres pour le projet ;
- Coordonner avec les coordonnateurs régionaux et d'autres partenaires pour mettre en œuvre le projet africain ;
- Mobilier et affecter les ressources ;
- Assister et appuyer les pays dans la conception de leurs plans d'action conformément à cadre Continental, et
- Surveiller et rendre compte de la mise en œuvre du projet africain sur le SNC.

5.5.3 Organes de compte rendu

Le Secrétariat rend compte au Bureau Exécutif du CPC.

5.6 Fréquence des réunions

A la séance inaugurale du CPC., les 17-18 septembre 2013, il a été décidé que le CPC se réunira une fois tous les six mois, pour une session de trois jours, tout au long de la Phase I du

projet (durant les deux premières années) ; et se réunir une fois par an tout au long de la Phase II du projet, (pendant les trois années suivantes). Toutes les réunions du CPC seront convoquées par CEA à travers le Président du CPC.

5.7 Processus de prise de décision

Les prises de décisions s'effectueront à l'issue de mures *réflexions*. En l'absence de consensus, la majorité des membres sera utilisé. Dans le présent contexte un consensus signifie que tout le monde est d'accord pour une ligne d'action et la majorité signifie qu'une ligne d'action nécessite l'approbation de plus de 50 % des membres présents à la réunion.

Annexe 6: Liste complète de toutes les activités pour les cinq années du projet

OBJECTIFS, RESULTATS, ET ACTIVITES	Année 1	Année 2	Année 3	Annee4	Annee5
Objectif 1: Préparation technique, institutionnelle et financière et arrangement pour le Projet régional					
Résultat 1.1: Le DocPro régional comme mise en œuvre et plan d'action pour la Stratégie régionale préparé et lancé					
1.1.1 : Procéder à une évaluation supplémentaire et en profondeur de l'état et de la capacité des pays africains sur les comptes nationaux.	x				
1.1.2 : Formuler le DocPro régional pour la mise en œuvre et le plan d'action pour la Stratégie régionale et l'aligner avec la stratégie mondiale.	x				
1.1.3 : Diffuser le DocPro régional à tous les membres du GACN et tous les États membres pour examen et commentaires.	x				
1.1.4 : Organiser des réunions du GACN pour discuter et finaliser le DocPro régional.	x				
Résultat 1.2 : Les organes et structures de gouvernance et de coordination pour la réalisation du projet régional mises en place au niveau régional et national.					
1.2.1: Mettre en place des structures de gouvernance, dont le suivi et l'évaluation (S&E) au niveau régional et au niveau sous-régional.	x				
1.2.2 : Mettre en place ou renforcer au niveau national la gouvernance existante et les structures de coordination pour les statistiques de la comptabilité nationale.	x				
Objectif 2 : Un ensemble de guides développés et appliqués (par exemple, manuels et notices) pour la mise en œuvre du SCN en Afrique					
Résultat 2.1: L'ensemble des guides pour la mise en œuvre du SCN en Afrique à élaborer, en tenant compte des spécificités régionales.					
2.1.1: Identifier les enjeux et les sujets spécifiques à l'Afrique nécessitant un traitement séparé de ce qui est recommandé dans le SCN 2008.		x			
2.1.2 : Faire l'inventaire des sources d'information et des questionnaires (outils de collecte) requis pour le SCN 2008.		x			
2.1.3 : Mettre en place des tableaux de passage entre les questionnaires et les tableaux SCN 2008.	x	x	x		
2.1.4 : Développer des guides, englobant notes conceptuelles et méthodologiques (notamment les comptes trimestriels).		x	x	x	
Résultat 2.2 : Un ensemble de guides appliqués, rendus dynamiques et institutionnalisés.					
2.2.1 : Appliquer les guides aux niveaux sous-régional et national.				x	x
2.2.2: Déterminer l'intervalle de mise à jour des guides.					x
Objectif 3 : PCI-Afrique adoptée comme cadre pour le renforcement des capacités pour les comptes nationaux					

OBJECTIFS, RESULTATS, ET ACTIVITES	Année 1	Année 2	Année 3	Annee4	Annee5
Résultat 3.1 : PCI-Afrique a adopté comme base pour les activités de routine des comptes nationaux.					
3.1.1: Intégrer la ventilation du PIB selon le PCI-Afrique comme activités de routine de comptabilité nationale en référence au SCN 1993.		X	X	X	X
3.1.2 : Publier la méthodologie de décomposition du PIB pour la réunion PCI-Afrique 2011.	X	X	X	X	X
3.1.3 : Appliquer la méthodologie de décomposition du PIB pour la réunion PCI-Afrique 2011.	X	X	X	X	X
3.1.4 : Fournir une assistance technique aux pays non-participants au PCI-Afrique 2005.	X	X			
3.1.5 : Fournir une assistance technique aux États fragiles et petits pays en développement.	X	X	X	X	X
Résultat 3.2 : Un système développé et mis en place pour la production annuelle des agrégats macro-économiques et des statistiques des prix pour le calcul PPP.					
3.2.1 : Améliorer et renforcer les méthodes de validation des dépenses du PIB et les comptes nationaux pour chacun des pays membres des CER.		X	X	X	X
3.2.2 : Élaborer et publier un rapport annuel africain sur la décomposition du PIB en positions élémentaires.	X	X	X	X	X
Objectif 4 : Disponibilité et qualité des données de base nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux améliorées grâce à la Stratégie nationale pour le développement des statistiques (SNDS)					
Résultat 4.1 : Un système développé d'enquêtes socio-économiques structurelles.					
4.1.1 : Evaluer les sources de données nécessaires à la production du SCN 2008.		X			
4.1.2: Développer des guides pratiques concernant les enquêtes statistiques pour l'amélioration des comptes nationaux (collecte de données) et faire des prévisions des variables clés (utilisation des données).		X	X		
4.1.3 : Mener des enquêtes pour les comptes nationaux.	X	X	X	X	X
Résultat 4.2 : Amélioration de la capacité technique des pays à traiter les données du secteur informel, à partir d'enquêtes mixtes, et à compiler des estimations du PIB exhaustives en conformité avec les normes internationales.					
4.2.1 : Élaborer des guides pour l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux.		X			
4.2.2 : Partager les bonnes pratiques à travers l'assistance technique et la coopération Sud-Sud			X	X	
4.2.3 : Mettre en place un référentiel de gestion des connaissances basé sur les documents techniques et méthodologies.		X	X		
Résultat 4.3 : Les données administratives promues et développées.					
4.3.1 : Faire l'inventaire des sources de données administratives nécessaires à la compilation des	X	X			

OBJECTIFS, RESULTATS, ET ACTIVITES	Année 1	Année 2	Année 3	Annee4	Annee5
comptes nationaux.					
4.3.2 : Élaborer un guide sur le traitement des données provenant de sources administratives dans les comptes nationaux.	x	x			
4.3.3 : Mettre en un place mécanisme de coordination (comme l'établissement des départements/unités de comptes nationaux s'il n'y a pas encore) pour garantir l'accès aux données administratives nécessaires à la compilation des comptes nationaux et des mises à jour régulières.		x	x		
Résultat 4.4 : Amélioration de l'utilisation des systèmes statistiques internationaux (balance des paiements, statistiques de finances publiques, statistiques monétaires et financières, etc.) pour l'établissement des comptes nationaux.					
4.4.1 : Mettre en place des tableaux de passage entre les systèmes statistiques internationaux et le SCN 2008 (lien national et global).		x			
Résultat 4.5 : classifications internationales (ISIC Rev.4.0, CPC Ver 2.0, etc.) adoptées.					
4.5.1: Adapter et adopter les classifications internationales aux niveaux régional, sous-régional et national.		x	x		
4.5.2 : Les travaux sur les classifications du SCN 2008 sur les groupes de pays.		x	x		
Objectif 5 : Développement d'un système opérationnel optimal et efficace pour la production et la diffusion des comptes nationaux					
Résultat 5.1 : Comptes nationaux établis conformément à un calendrier avec des exigences au niveau national, sous-régional et régional.					
5.1.1 : Établir le calendrier pour la publication des comptes nationaux en Afrique.		x			
5.1.2 : Améliorer les processus de validation des comptes nationaux des CER et au niveau régional.		x			
5.1.3 : Adopter le type (version) des comptes nationaux, à savoir les chiffres préliminaires, provisoires et finaux.		x			
Résultat 5.2 : Production de comptes nationaux optimisés et rationalisés.					
5.2.1 : Les pays du Groupe selon le type de comptes à développer et à produire.		x			
5.2.2 : Mettre en place des tableaux qui seront publiés par groupe de pays.		x			
Objectif 6 : Capacités et la durabilité de la production et de l'analyse des comptes nationaux au niveau national en Afrique renforcés					
Résultat 6.1 : Des outils informatiques modernes et bien adaptés pour compiler, traiter et analyser l'information statistique mises au point et appliqués.					
6.1.1 : Utiliser des outils informatiques modernes et adaptés au pays.	x	x	x	x	x
Résultat 6.2 : Amélioration de la formation des comptes nationaux					

OBJECTIFS, RESULTATS, ET ACTIVITES	Année 1	Année 2	Année 3	Annee4	Annee5
6.2.1 : Élaborer des programmes de formation concernant les comptes nationaux	x	x	x	x	
6.2.2 : Développer des modules et outils de formation.	x	x	x	x	
6.2.3 : Développer le profil de comptable national.	x	x			
6.2.4 : Renforcer les institutions de formation statistique existantes.				x	x
6.2.5 : Création d'un Institut de troisième cycle des comptes nationaux.				x	x
Résultat 6.3 : Amélioration des capacités des comptables nationaux.					
6.3.1: Organiser des ateliers de formation et des séminaires.			x	x	x
Objectif 7 : Augmentation des ressources humaines, matérielles, financières, techniques et des ressources des comptes nationaux dans les systèmes statistiques nationaux					
Résultat 7.1 : Réseau africain des comptables nationaux créé.					
7.1.1 : Création du Réseau africain des comptables nationaux (RACN).	x				
Résultat 7.2 : Une équipe de conseillers continentaux dans les comptes nationaux établie.					
7.2.1 : Mettre en place une équipe de conseillers continentaux dans les comptes nationaux.	x	x	x	x	x
7.2.2 : Évaluer le développement des systèmes statistiques et les contraintes capacitaires dans la production des statistiques des comptes nationaux dans les États membres.	x	x	x	x	x
7.2.3 : Assistance pour le lancement des pays en retard de la mise en œuvre du SCN 1993.	x	x	x	x	x
Résultat 7.3 : Le financement des activités des comptes nationaux a augmenté.					
7.3.1 : Mobiliser et augmenter les ressources nationales pour les comptes nationaux à travers le SNDS.	x	x	x	x	x
7.3.2 : Impliquer au niveau national les partenaires au développement pour le financement des comptes nationaux.	x	x	x	x	x
Résultat 7.4: Les ressources sont mobilisées et allouées pour la mise en œuvre de la stratégie.					
7.4.1 : Mobiliser et allouer des ressources pour le projet régional	x	x	x	x	x
Objectif 8 : Sensibilisation à tous les niveaux lancée					
Résultat 8.1 : une sensibilisation active et opérationnelle développée.					
8.1.1 : Préparer le matériel et les outils de sensibilisation.	x	x	x	x	x
8.1.2 : Organiser la sensibilisation aux niveaux continental, régional et national.	x	x	x	x	x
8.1.3 : Organiser la sensibilisation à divers niveaux du gouvernement, jusqu'au sommet de l'Etat.	x	x	x	x	x
8.1.4: Promouvoir l'utilisation des statistiques des comptes nationaux.	x	x	x	x	x

OBJECTIFS, RESULTATS, ET ACTIVITES	Année 1	Année 2	Année 3	Annee4	Annee5
Objectif 9 : suivi, évaluation et reporting effectués à mi-parcours et en fin de projet					
Résultat 9.1 : Suivi, évaluation et reporting effectués.					
9.1.1 : Découvrir les outils de surveillance disponibles pour surveiller la mise en œuvre du SCN 2008.	x	x	x	x	x
9.1.2 : Développer des outils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008.	x				
9.1.3 : Appliquer les meilleures pratiques dans le suivi de la mise en œuvre du SCN 2008.	x	x	x	x	x
9.1.4 : Mettre en place un cadre standard pour le reporting (pays, les CER et continent).	x	x	x	x	x
9.1.5 : Exercice d'évaluation de la conduite et diffuser les résultats à toutes les parties prenantes, y compris les ONS.		x	x	x	x
9.1.6: Examen par les pairs entre pays.		x	x	x	x
